



Psychotronique
la passion du kitsch

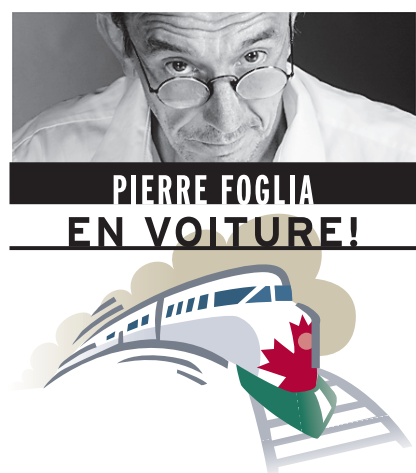
Page B1

Véronique Cloutier
comme si elle était chez elle

Page C1



MONTRÉAL | MARDI 31 OCTOBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | 117^e ANNÉE > NO 12 > 80 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70 ¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.



PIERRE FOGLIA
EN VOITURE!

La petite Newfie

SAINT-JOHN'S, Terre-Neuve — La dame du gîte venait de me dire que sa confiture était faite avec des myrtilles que l'on trouvait seulement du côté de Useless Bay (la baie bonne à rien). Juste avant de plonger ma tartine dans mon bol de café au lait, j'ai demandé, comme ça, un peu assassin: « C'est qui le député fédéral, ici, dans Saint-John's Est? »

Euh, attendez... je le sais pourtant, euh... c'est bête. Vous me prenez au dépourvu... Elle était rose de confusion.

Allez, c'est pas grave, madame. C'est même mieux comme ça pour ma chronique. Qu'est-ce que j'en ai à foutre du député de Saint-John's Est? D'après vous?

J'étais arrivé très tard la veille. À cause des tempêtes, l'avion avait fait toutes sortes de détours. La dame du gîte m'attendait.

Que prenez-vous pour le petit déjeuner?

Du hareng, madame. Elle avait éclaté d'un grand rire. Elle me prenait pour un de ces touristes lunatiques qui arrivent à Terre-Neuve quand tous les autres ont quitté l'île, et qui vont guetter les icebergs du côté de Bonnavista. Maintenant, de me savoir journaliste la décevait. Depuis quand les journalistes mangent-ils de la confiture aux myrtilles?

Presque en sortant du gîte, dans la rue, il y avait un monsieur qui chargeait des tapis dans une camionnette. Excusez-moi, êtes-vous de ce quartier?

Oui, c'est mon magasin. J'habite à côté.

Qui est votre député fédéral?

Ah! Mon dieu... Demandez plutôt à ma femme dans le magasin.

Bonjour, madame. Savez-vous qui est votre député?

À Ottawa? Je ne sais pas. Au provincial, c'est un NPD. Ça, je sais. Mais à Ottawa, je ne sais pas.

Voir NEWFIE en A2



PHOTO PC

Le chef bloquiste Gilles Duceppe félicite chaleureusement Lucien Bouchard à la fin du discours dans lequel le premier ministre a ravivé hier soir la flamme indépendantiste, lors d'un meeting électoral du Bloc à Laval.

Le crash d'EgyptAir: un sombre anniversaire

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK — Il y a un an, jour pour jour, un Boeing 767 d'EgyptAir assurant la liaison New York-Le Caire s'abîmait mystérieusement au large de l'île de Nantucket. Survenu environ une demi-heure après le décollage, l'écrasement de l'appareil faisait 217 victimes, parmi lesquelles se trouvaient Claude Masson, l'éditeur adjoint de *La Presse*, et son épouse, Jeannine Bourdages.

À l'occasion du premier anniversaire de la

tragédie, les familles et les amis des victimes ont été conviés à un service commémoratif qui se déroulera ce matin dans le parc naturel de Brenton Point, près de Newport, la ville du Rhode Island où les enquêteurs américains ont établi leurs quartiers généraux au lendemain de la disparition de l'appareil d'EgyptAir.

Le service sera marqué par le dévoilement d'un monument de granit à la mémoire des victimes.

Voir EGYPTAIR en A2

Après l'électrochoc

CLAUDE PICHER

LES CHOSES ne vont pas si mal que cela. Le chômage diminue. La région de Montréal carbure aux nouvelles technologies. L'immobilier est en pleine reprise. Les entreprises québécoises exportent comme jamais auparavant. Les taxes baissent.

Pourtant, nombreux sont les Québécois qui pensent le contraire. Ils n'ont pas tort. Le réseau de la santé est sur le point de crever. Les routes sont en état de profond délabrement. Les universités crient famine. Et malgré les baisses de taxes annoncées il y a deux semaines par le ministre Paul Martin, les Québécois conservent le douteux honneur d'être les contribuables les plus lourdement taxés en Amérique du Nord.

Il y a pire.

Les revenus des ménages stagnent. Compte tenu des impôts, on peut même dire qu'ils diminuent. Si vous avez l'impression de vous appauvrir, il y a de grosses chances



CLAUDE PICHER



LE POINT
SUR LES FINANCES PUBLIQUES
MAR | 1 > Genèse d'un dérapage

pour que vous ayez raison. Sur une longue période, les chiffres donnent le frisson. Selon Statistique Canada, le salaire moyen des travailleurs canadiens, exprimé en dollars constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, se situait à 27 700 \$ en 1974.

En 1997, 23 ans plus tard, il atteignait 28 300 \$. Au Québec, les chiffres correspondants sont de 25 600 \$ et 26 300 \$. La minuscule

hausse du salaire moyen a été plusieurs fois pulvérisée par les hausses d'impôts survenues pendant cette période, de sorte que l'immense majorité des salariés a moins d'argent à dépenser, aujourd'hui, qu'il y a un quart de siècle.

Les signaux encourageants que l'on perçoit ici et là ne reflètent qu'une partie de la réalité.

Cette réalité, la voici: le Québec, comme d'ailleurs le reste du Canada, commence à peine à émerger d'un traumatisme majeur, d'un violent électrochoc qui laisse encore aujourd'hui des cicatrices épouvantables.

Le débordement des urgences, les gels salariaux et les licenciements dans la fonction publique, le délabrement des infrastructures, le fardeau fiscal insoutenable, la mondialisation du réseau scolaire, les amputations dans l'assurance-

Voir ÉLECTROCHOC en A2

La genèse d'un dérapage: à lire en page D1

Bouchard fouette les troupes de Duceppe

ALEXANDRE SIROIS

LE PREMIER MINISTRE Lucien Bouchard a mené une charge à fond de train, hier, contre les libéraux fédéraux et le premier ministre Jean Chrétien, afin de fouetter les troupes du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Prononçant son discours cinq ans jour pour jour après le dernier référendum, M. Bouchard a également remis la souveraineté à l'ordre du jour, et a lié la présence du Bloc québécois à Ottawa au sort du projet souverainiste.

S'adressant à plus de 300 militants réunis à Laval, il s'est livré à une démonstration de l'utilité du Bloc à Ottawa. D'emblée, il a pour ce faire dénoncé la nature des rapports entre Québec et Ottawa au cours des dernières années, et a accusé M. Chrétien d'être à la source de nombreuses querelles.

« Même les fédéralistes ne peuvent pas comprendre ce qui s'est passé à Ottawa. Même les fédéralistes ne peuvent pas comprendre pourquoi M. Chrétien a été si hargneux envers le Québec », a lancé le premier ministre du Québec.

Voir BOUCHARD en A2



ÉLECTIONS
2000

Chrétien accuse Alliance
de vouloir émasculer Ottawa

Le NPD promet cent milliards
pour les programmes sociaux

Les conservateurs manquent
de candidats au Québec

pages A6 et A7

Brise légère sur mer étale:
la chronique de Lysiane Gagnon

pages A19

NOS CHRONIQUEURS

> LOUISE COUSINEAU



Céline Dion chez Jasmin et Drucker
PAGE C2

> NATHALIE PETROWSKI



À chacun son conflit d'intérêts
PAGE C3

> RÉJEAN TREMBLAY



Vaut mieux parler de F1
avec Brisebois
PAGE S5

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Horoscope	E7
- télévision	C2	Loteries	A2, B4
Bandes dessinées	D20	Monde	A12-A15
Bridge	E8	Mots croisés	D20, S10
Décès	E6	Mot mystère	D20
Économie	D1-D19	Petites annonces	E4
Éditorial	A18	- immobilier	E4
Élections	A6, A7	- marchandises	E4, E5
Êtes-vous		- emplois	E5
observeur?	E4	- automobile	E5, E7, E8
Feuilleton	D20	- affaires	D4
Forum	A19		

MÉTÉO

Voir S16

Passages nuageux
Maximum 9 > minimum 1



1
3
4
6

DEMAIN DANS LA PRESSE

Ces mots, et bien d'autres!

« Bout d'hostie de crisse de tabarnac à deux portés. » Vous aimez ces mots? Vous aimez leur sonorité? Eh bien, vous pouvez maintenant les retrouver tels quels, sous forme sonore, au Musée de la civilisation de Québec, où vient de s'ouvrir l'exposition *Une grande langue: le français dans tous ses états*. Ces mots, et bien d'autres. Des millions. Écrits et parlés. Des mots comme des « artéfacts », des « objets ». De six à sept heures de mots (le temps requis pour les lire ou les entendre tout en parcourant l'exposition). Des mots comme « viol », « bombe », « cadavre »: jolis mots qui décrivent « des choses franchement horribles ». Le journaliste Paul Roy a visité l'exposition.

À lire demain dans le cahier ACTUEL.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **1-2-5** > À quatre chiffres : **4-0-1-9**

SUITES DE LA UNE

NEWFIE

Suite de la page A1

Puis je suis arrivé devant un grand édifice bilingue: centre des services du gouvernement du Canada. Là, c'est sûr, on allait me renseigner.

Non, monsieur, ici c'est Revenu Canada, les taxes, tout ça...

Quand même, vous êtes aussi un citoyen, c'est qui votre député?

Je ne sais pas.

La petite ville de Saint-John's (moins de 200 000 habitants) est construite sur le flanc d'une colline qui déboule vers les docks et la mer. Le centre-ville s'étire sur un kilomètre le long de la rade. Dans les grandes artères, Duckworth Street, et Water Street, pas une affiche électorale. Pas une banderole. Aucun portrait de candidat sur aucun lampadaire. Non plus dans les petites rues abruptes qui montent à l'assaut de la colline, vers l'uni-

versité, et plus haut jusqu'au centre commercial Avallon. Nulle part, aucun signe ne nous dit qu'il y aura ici des élections en même temps que dans le reste du pays. Au point que la question finit par effleurer l'esprit: c'est donc, Terre-Neuve, c'est bien au Canada?

Oui, mais de justesse. Et ça ne fait pas si longtemps. Depuis 1949 seulement. Il a fallu deux référendums. Le second est passé par la peau des dents, 52 %... C'est pas beaucoup 52 % des voix pour se choisir un pays. Enfin, y'en a plein qui disent ça aujourd'hui à propos d'autre chose.

Les libéraux de l'époque, petits bourgeois et commerçants, ont mené le combat pour la confédération. Les conservateurs, grands propriétaires, prônaient l'indépendance (toute relative, Terre-Neuve était un joyau du Dominion). Il paraît que la division est restée.

Qu'elle ne s'est pas fondue comme ailleurs au Canada dans la grande dynamique de la mondialisation. On me dit qu'à Terre-Neuve, « libéral » veut encore dire solidaire (un peu). On dit surtout que Terre-Neuve est, avec le Québec, la province canadienne la plus culturellement « distincte ». Basques, Français, Espagnols, Portugais et, surtout, Irlandais et Écossais ont trouvé moyen de prendre racine sur ce rocher, et rien que cela, résister au vent et aux tempêtes, serait une culture en soi, dont les Terre-Neuviens seraient très fiers. C'est ce qu'on dit. Moi, je n'en sais rien. Ces choses-là ne vous sautent pas dans la face, après une journée à Saint-John's, en mangeant des filets de morue au Figgis Café sur Duckworth Street.

Même que... J'ai presque ressenti exactement le contraire. Après avoir passé la journée à arpenter Saint-John's, j'en garde l'im-

pression d'une ville fort sympathique pour le touriste, mais qui rêve d'être ailleurs pour elle-même. Une ville qui échangerait, là, tout de suite, ses anses de la Rose Blanche, ses Cuckhold Cove et ses Happy Adventure Bay pour n'importe quelle banlieue de Toronto.

Là-dessus, je vous souhaite plein de sorcières effrayantes pour l'Halloween. Savez-vous en quoi va se déguiser ma petite-fille? Je viens de l'appeler.

— Hey bébé, en quoi tu te déguises?

— e ne suis pas un bébé!

— Je m'excuse. J'ai complètement oublié que tu avais déjà deux ans et demi. Alors, jeune fille, en quoi tu te déguises?

— En candidat électoral. Avec un costume, pis une cravate, pis une petite pancarte: Votez pour moi, pis donnez-moi des bonbons.

Une vraie petite Newfie. L'avoir su, je l'aurais amenée dans ma valise.

BOUCHARD

Suite de la page A1

« Il dépasse son rôle de premier ministre d'un gouvernement central, ce qui fait que la vie politique au Québec est devenue un combat de tranchées continu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec », a ajouté M. Bouchard.

Puis, critiquant les « intrusions » d'Ottawa dans divers secteurs de compétence provinciale, le premier ministre du Québec s'est montré cinglant envers M. Chrétien. « Même Pierre Elliott Trudeau n'osait pas en faire autant que Jean Chrétien. Même Pierre Elliott Trudeau, se comportait de façon plus

digne avec le Québec quand il s'agissait de gérer les affaires publiques », a-t-il dit.

Le premier ministre du Québec a ensuite qualifié d'inacceptable le comportement de M. Chrétien, et a prédit que les Québécois s'en souviendraient lorsqu'ils iraient aux urnes, le 27 novembre prochain, lors d'élections « dont personne ne veut », qui ont été déclenchées « par cynisme ».

M. Bouchard a d'autre part soutenu que le Bloc représentait « la légitimité du Québec à Ottawa ». Rappelant que M. Trudeau avait pu compter sur 73 députés québécois à

Ottawa pour cautionner le rapatriement de la Constitution, il a affirmé que l'existence du Bloc ne permettrait plus qu'une telle situation se reproduise.

« N'oubliez pas qu'un député libéral qui part du Québec, c'est les menottes qu'on lui passe en arrivant à Ottawa. Parce qu'il faut qu'il parle comme la ligne de parti », a dit Bouchard, soutenant que les députés libéraux sont « totalement sous le diktat » de M. Chrétien.

Parallèlement, le premier ministre du Québec a fait l'éloge des bloquistes. Il a notamment souligné que le projet de loi fédéral sur les

jeunes contrevenants aurait été adopté si les députés du Bloc n'avaient pas été à Ottawa. « Et les jeunes Québécois de 14, 15 et 16 ans pourraient aller en prison, et on mettrait de côté un régime extraordinaire que nous avons mis en place au Québec et qui fonctionne très bien », a poursuivi M. Bouchard.

Le premier ministre du Québec, qui a été précédé par M. Duceppe sur scène, a par ailleurs commémoré la défaite du OUI, cinq ans plus tôt, en fouettant l'ardeur des souverainistes. Il a expliqué que l'après-midi du 30 octobre 1995, il

avait composé un discours en cas de victoire du Oui. « Comme vous savez, je ne l'ai pas prononcé mon discours... Mais je l'ai encore », a-t-il lancé, suscitant l'euphorie des militants

« La proximité de la réussite était telle qu'il y avait là, de façon inéluctable, un rendez-vous prochain avec, cette fois-ci, l'entrée du Québec dans sa pleine souveraineté », a déclaré M. Bouchard, ajoutant que « le Québec est un pays inachevé, et ce n'est pas dans la nature des choses de rester inachevé ».

EGYPTAIR

Suite de la page A1

Il sera suivi en après-midi par une cérémonie au cours de laquelle les restes non identifiés des passagers et des membres de l'équipage du vol 990 d'EgyptAir seront inhumés. Le lendemain, les familles et les amis des victimes qui le désirent pourront visiter le hangar de la base aérienne de Quonset Point, près de Newport, où les enquêteurs ont procédé à la reconstitution du Boeing 767, dont les morceaux ont été repêchés au fond de l'Atlantique.

Même si elle fait l'objet de nombreuses critiques et poursuites, la compagnie EgyptAir a accepté de défrayer les coûts de transport et d'hébergement des familles et des amis des victimes. Environ 500 personnes, venues du Canada, des États-Unis et d'Égypte, devraient se retrouver à Newport pour les cérémonies commémoratives, qui ont été organisées à l'instigation de l'Association des familles des victimes du vol 990 d'EgyptAir, un organisme basé à Boston.

« C'est très important pour ceux qui ont perdu des êtres chers dans l'écrasement », a déclaré Jim Brokaw, président de l'association, dont le père et la belle-mère ont péri dans la catastrophe.

« C'est une façon de tourner la page », a expliqué Paul Gamache, qui a perdu sa soeur Louise le 31 octobre 1999.

Les familles d'au moins quatre victimes québécoises (sur un total de 14) seront représentées aujourd'hui à Newport. Les cérémonies commémoratives surviennent à un moment délicat dans les relations entre EgyptAir et les familles des victimes en Amérique du Nord.

Au Québec, par exemple, les parents des passagers du vol 990 d'EgyptAir ont récemment décidé de s'unir pour défendre leurs droits dans le dossier des indemnités. Un an après l'écrasement du Boeing 767 de la compagnie égyptienne, elles n'ont pas encore reçu un cent de dédommagement.

En vertu des règles internationales, la responsabilité des compagnies d'aviation est en principe illimitée pour le dommage survenu en cas de mort ou de blessure subie par un passager. Même lorsqu'une compagnie peut prouver qu'elle n'est pas fautive, elle est responsable envers chaque passager d'un montant minimal de 100 000 droits de tirages spéciaux (environ 200 000 dollars canadiens).

Pour l'heure, les familles des victimes québécoises préfèrent garder le silence sur leurs démarches collectives. Elles ont déjà été contactées individuellement par le représentant canadien de l'assureur d'EgyptAir, Édouard Baudry, un avocat de Montréal. Celui-ci se montre également discret sur les pourparlers en cours.

« Nous sommes en communication avec (les familles de) tous les passagers canadiens, a déclaré M. Baudry. Malheureusement, je ne suis pas en mesure de fournir de détails sur ce qui a été offert ou refusé. »

S'il faut se fier au président d'EgyptAir, Mohamed Fahim Rayyan, le montant total des indemnités reliées à la tragédie aérienne devrait atteindre de 88 à 117 millions. Mohamed Fahim Rayyan faisait cette prédiction en janvier dernier. À l'époque, la compagnie d'assurances du transporteur avait déjà complété le dédommagement de 20 familles égyptiennes (sur un total de 62). Aujourd'hui, le processus d'indemnisation est quasiment terminé en Égypte.

Il va sans dire que la question

des indemnisations sera beaucoup plus épineuse aux États-Unis, où plusieurs familles des 100 victimes américaines ont déjà intenté des poursuites en dommages et intérêts contre EgyptAir. Si le passé est garant de l'avenir, les indemnités totales devraient dépasser de beaucoup la prédiction du président de la compagnie d'aviation égyptienne. Dans le cas du PanAm 103, qui avait explosé en 1988 près de Lockerbie, en Écosse, elles représentaient 550 millions US. Les cérémonies commémoratives surviennent également au moment où le fossé semble s'agrandir entre les Américains et les Égyptiens sur les causes de l'écrasement du Boeing 767 d'EgyptAir.

Dans un rapport préliminaire de 1665 pages rendu public le 12 août dernier, le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB) a écarté toute défaillance technique pour expliquer la plongée de l'avion d'EgyptAir dans l'Atlantique. Les données présentées par les enquêteurs n'ont fait que renforcer l'hypothèse d'un écrasement suicidaire causé par le copilote Gamil El-Battouti.

L'analyse des boîtes noires confirme en tout cas que le pilote

s'est retrouvé seul aux commandes trois minutes avant l'écrasement fatal. Or, on peut l'entendre à plusieurs reprises prononcer en arabe l'invocation religieuse: « Tawakalt Ala Alla » (« Je compte sur Dieu » ou « je m'en remets à Dieu »).

Plusieurs événements inhabituels surviennent ensuite. Le pilote automatique est déconnecté manuellement, la poussée des réacteurs est réduite. L'avion entame un plongeon en piqué vers l'océan.

« C'est pour le moins étrange », a commenté Rudy Kapustin, ex-enquêteur du NTSB et rédacteur à la revue *Aviation Safety Week*. « Il semble que tout se passait bien avec l'avion jusqu'au moment où le copilote a dit: « Je compte sur Dieu ». Le NTSB a dit qu'il n'y avait rien d'anormal avec l'avion. Donc, on peut logiquement en conclure que la cause est humaine. »

Mais cette conclusion a été rejetée avec force par les Égyptiens. « Nous sommes certains à 99 % qu'il y avait un problème dans les gouvernails de profondeur », a déclaré le président d'EgyptAir après la publication du rapport préliminaire du NTSB.

Précision

Dans une dépêche transmise dimanche et reproduite dans notre numéro de lundi en page A7, la *Presse Canadienne* a erronément écrit que dans l'affaire d'un soldat israélien accusé du meurtre d'un adolescent de Toronto, Michael Issariotis faisait lui aussi face à une accusation de meurtre non prémédité. Or, les accusations d'abord portées contre Michael Issariotis ont été retirées en février dernier: la police a déterminé qu'il n'était pas sur les lieux du crime.

emploi et les pensions de vieillesse, tous ces sacrifices et de nombreux autres peuvent être en grande partie attribuables au remède de cheval que le Canada a dû administrer à des finances publiques cancéreuses.

Ottawa, pour la première fois depuis la fin des années 60, recom-

mence à dégager des surplus, et ces surplus sont d'une ampleur prodigieuse.

Ce n'est certainement pas une raison pour ne plus parler des finances publiques. Au contraire: malgré ce que les milliardaires surplus du ministre Paul Martin peuvent laisser supposer, le Canada est loin d'être à l'abri d'un nouveau dérapage.

ÉLECTROCHOC

Suite de la page A1

Au cours des prochains jours, dans une campagne où l'utilisation des surplus a des chances de devenir un enjeu électoral majeur, nous verrons comment le gouvernement canadien a perdu la maîtrise des finances publiques et à quel point il a frôlé le fond du baril. Nous verrons ensuite quels moyens il a pris

pour se sortir du trou, avant de jeter un coup d'oeil détaillé sur la situation actuelle des finances de l'État. Enfin, nous examinerons quelles voies se présentent aux Canadiens, et nous jetterons un coup d'oeil sur ce que proposent les principaux partis politiques.

Promotion

La



le début d'une ère nouvelle!

Belle à l'intérieur comme à l'extérieur et en harmonie avec la nature, le **Prius** 2001 de Toyota vous en met plein la vue, plein les sens et plein les poches. Premier véhicule hybride de série au monde - moteurs à essence et électrique combinés - La **Prius** permet deux fois plus de kilométrage et dit non à la pollution. Sécurité, confort, puissance et performance : tout sur la **Prius** 2001.

Ne manquez pas ce cahier spécial jeudi dans

La Presse

ACTUALITÉS

Halloween bruyante chez Louis Bernard

Six cents employés municipaux manifestent devant la résidence de l'artisan de la réforme municipale

ÉRIC TROTTIER

Plus de 600 employés municipaux ont entamé hier soir une nouvelle forme de protestation syndicale, en organisant une « manif personnalisée » au domicile de Louis Bernard, le grand responsable de la réforme municipale dans la région de Montréal.

Les cols bleus et blancs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), se sont présentés au domicile de M. Bernard, rue Stuart à Outremont, dénonçant bruyamment l'émissaire gouvernemental qui a concocté la nouvelle mégaville de Montréal et la mise en place de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Selon les syndiqués, les dispositions de la loi 124 — qui vont permettre aux municipalités d'avoir recours à l'arbitrage en cas de mésentente avec leurs syndicats à la suite de fusions — mettent en péril les conditions de travail de milliers d'employés municipaux à travers la province.

La manifestation était organisée par le président du puissant syndicat des cols bleus de Montréal, Jean Lapierre, qui a promis de recommencer l'événement tous les lundis, chaque fois chez une personnalité impliquée dans la réforme municipale : « Nous allons leur rendre des visites personnalisées, avec des thèmes joyeux, mais toujours avec le message clair qu'on ne se laissera pas faire. C'est le début de la plus grande bataille syndicale de l'histoire du Québec ! » a déclaré M. Lapierre, applaudi à tout rompre par ses militants.

Et à ceux qui, collaborateurs du gouverne-



Le président des cols bleus de Montréal a déclaré aux 600 syndiqués du monde municipal rassemblés devant la résidence de Louis Bernard à Outremont qu'il s'agissait du «début de la plus grande bataille syndicale de l'histoire du Québec!»

ment, pourraient se croire à l'abri d'une telle manifestation, M. Lapierre a promis : « Même si vous vous cachez, on va vous trouver ! »

«Passer sur le corps» de la ministre

Comme à son habitude, le bouillant président de la section locale 301 du SCFP a multiplié les images fortes. À la ministre du Travail, Diane Lemieux, responsable de la loi 124, il lance : « M^{me} Lemieux, la journée où vous allez nous passer sur le corps, on va

vous passer sur le corps de façon irréversible ! »

Moins emporté, le président du syndicat des cols blancs de la Ville de Montréal, Daniel Papillon-Demers, a soutenu que la loi 124 allait donner le beau jeu aux municipalités, qui ne prendront plus la peine de négocier de bonne foi avec les syndicats. « On n'est pas contre la réorganisation municipale, mais on veut se faire respecter comme travailleurs, a-t-il dit. Nous, on pense qu'il faut faire confiance à la négociation, qu'on est capable d'harmoniser les conventions collecti-

AFFAIRE MAURICE BOUCHER

Le prochain épisode pourrait durer longtemps

YVES BOISVERT

Q Les avocats de Maurice Boucher ont annoncé qu'ils s'adresseront à la Cour suprême du Canada. Quelle est la suite ?

R Ils ont jusqu'au 10 décembre pour envoyer au plus haut tribunal du pays un mémoire de 20 pages. La Cour suprême choisit les causes qu'elle entend — sauf rares exceptions. Les avocats de Boucher devront donc convaincre les juges que la cause de leur client mérite une attention particulière. La Couronne disposera ensuite de 30 jours pour répliquer par écrit. La défense dispose d'un ultime droit de réplique dans les sept jours. Un comité de trois juges décidera ensuite, sur papier, si la cause est digne d'intérêt.

Q Quels sont les critères de la Cour suprême pour entendre une cause ?

R Il faut que l'affaire soit d'« intérêt national » et que la Cour suprême ne se soit pas déjà prononcée. Par exemple : une question constitutionnelle, un doute sur l'application d'une loi, un ensemble de décisions contradictoires des cours inférieures au pays sur un point de droit important ou une question mérite un réexamen.

Q Qu'en est-il de l'affaire Boucher ?

R Boucher, acquitté en 1998 du meurtre des deux gardiens de prison, a vu son acquittement annulé par la Cour d'appel du Québec. Aucune question constitutionnelle n'est abordée par le plus haut tribunal québécois.

La seule question était de savoir si le juge Jean-Guy Boillard, lors du procès, avait bien instruit le jury sur un point très précis : la question de la preuve « confirmative ». Il s'agit d'une preuve indépendante qui permet d'ajouter foi au témoignage d'un délateur. Ici, le délateur, Stéphane Gagné, était un tueur de l'organisation des Hells Angels. Le juge doit mettre en garde le jury contre ce type de témoin à la moralité douteuse et qui peut avoir intérêt à mentir. Le juge a dit qu'il n'y avait aucune preuve confirmative de son témoignage. La Cour d'appel, utilisant une définition plus large, a relevé cinq faits « potentiellement confirmatifs » susceptibles de renforcer la crédibilité de Gagné.



Photothèque ROBERT SKINNER, La Presse ©

C'est maintenant officiel: Maurice Boucher, chef des Hells Angels, demandera à la Cour suprême la permission d'en appeler du jugement de la Cour d'appel qui ordonnait qu'on lui fasse subir un nouveau procès pour les meurtres de deux gardiens de prison.

On ne connaît pas de controverse sur cette question dans les tribunaux, mais peut-être peut-on convaincre la Cour suprême de l'importance de clarifier une fois pour toutes ce qu'est une « preuve confirmative ». La définition actuelle est très large : tout ce qui tend à rassurer le jury sur la crédibilité d'un témoin « taré ».

Q Quelles sont les chances de succès de Boucher d'être entendu ?

R Plusieurs experts pensent qu'elles sont minces. Il y a eu en 1999 un total de 585 demandes d'autorisation ; la Cour suprême a accepté d'en retenir 53. La Cour suprême n'a entendu que 75 causes l'an dernier, 106 en 1998. Les causes sont donc triées avec soin.

Q Quels sont les délais ?

R La moyenne, une fois le dossier complet (ici : mi-janvier), est de cinq mois pour décider si la cause sera entendue. Cela va souvent jusqu'à neuf, dix mois. Une fois la cause autorisée, la moyenne en 1999 était de 11 mois pour être entendu. Ce qui le mène à l'automne 2002. Il faut ajouter une moyenne de cinq mois pour rendre jugement : printemps 2003.

Q Si les chances sont minces, pourquoi Boucher en appelle-t-il ?

R Il y a tout de même une possibilité de succès. S'il réussit, il évitera un procès : son acquittement de 1988 serait rétabli. D'autre part, il est clair que ses avocats trouvent le climat fort peu favorable à un procès devant jury (obligatoire pour des meurtres) pour un chef motard, vu l'opinion publique. Mieux vaut que les choses se calment un peu. S'il échoue, de l'eau aura coulé sous les ponts. Rappelons qu'il s'agit d'une cause difficile pour la Couronne : jamais le tueur Gagné n'a reçu d'ordre direct de Boucher. La preuve est circonstancielle.

Q Demeure-t-il détenu tout ce temps ?

R Oui, sauf s'il obtient une mise en liberté de la Cour d'appel. Difficile, vu les accusations graves, son statut de chef de bande et le climat général. Il ne l'avait même pas demandé en 1998.

Le chef des Hells s'adressera à la Cour suprême

CHRISTIANE DESJARDINS

C'EST MAINTENANT officiel : Maurice Boucher, chef des Hells Angels, demandera à la Cour suprême la permission d'en appeler du jugement de la Cour d'appel, qui ordonnait qu'on lui fasse subir un nouveau procès pour les meurtres de deux gardiens de prison.

Hier, alors que se tenait le début des assises pour fixer les dates de procès devant jury, un des avocats de Boucher, Gilbert Frigon, a demandé de reporter l'exercice au prochain terme, soit le 8 janvier, parce que son client allait s'adresser à la Cour suprême. Ce fut accordé.

À partir de la décision rendue par la Cour d'appel, le 10 octobre dernier, la défense a 60 jours pour présenter sa demande à la Cour suprême, ce qui mène au 10 décembre. De son côté, la Couronne a 30 jours à partir

du dépôt des documents de la défense à la Cour suprême, pour manifester son opposition. La Cour suprême décidera par la suite si elle accepte d'entendre cet appel. Le plus haut tribunal du pays n'a pas de limite de temps pour ce faire.

En sortant de la salle d'audience, Me Frigon n'a pas dévoilé les motifs qui seront présentés à la Cour suprême par Me Jacques Larochelle, avocat principal de Boucher. Me Frigon a toutefois signalé qu'il y avait des motifs « sérieux » pour en appeler.

Quoi qu'il en soit, on peut supposer que cette procédure, peu importe son résultat, aura pour effet de faire gagner du temps à Boucher. Actuellement, la « chaleur » est intense sur les motards.

Rappelons que Boucher avait été acquitté des meurtres prémédités de deux gardiens de prison au terme de son procès devant jury, en novembre 1998. La Couronne avait porté le verdict en appel, et le 10 octobre dernier, celle-ci ordonnait un nouveau procès. Boucher est détenu dans une aile spéciale de la prison Tanguay depuis cette date.

DES CHIFFRES
QUI FONT CHAUD
AU COEUR.



John
SCOTTI
JAGUAR

Cédez à la tentation!

4305, Métropolitain Est • Saint-Léonard • 514.725.2221

*Taux de location de 24 mois. Détails en magasin.

Lépave d'un navire-citerne menace de libérer sa cargaison toxique en Bretagne

Agence France-Presse

RENNES – L'inquiétude prévalait hier soir en Bretagne après le naufrage dans la nuit de dimanche à lundi d'un navire-citerne italien transportant des produits chimiques, l'*Ievoli Sun*, dont l'épave, en partie immergée à 70 km au nord de l'île de Batz (Finistère), menace de libérer sa cargaison très toxique.

Le navire, dont les 14 hommes d'équipages, 12 Italiens et deux Espagnols, ont été évacués sains et saufs hier matin, est stabilisé depuis le milieu d'après-midi par l'*Abeille Flandre*, qui a réussi à arrêter sa dérive, a-t-on appris auprès de la préfecture maritime de Brest.

Cependant, « le tiers avant du navire est immergé », a précisé au cours d'une conférence de presse le préfet maritime de Brest, Jacques Gheerbrant.

L'*Ievoli Sun* contient 6000 tonnes de produits chimiques dont le principal (4000 T), le styrène, est « insoluble dans l'eau, très toxique,

très corrosif et déflagrant », selon la préfecture maritime. Les deux autres produits, le méthyle trichlorosilane (1000T) et l'alcool isopropylique (1000 T), sont solubles dans l'eau et très faiblement toxiques, a-t-on indiqué.

Le porte-parole d'Exxon Mobil, société pour qui le bateau transporte des produits chimiques, soutient au contraire qu'aucun de ces produits n'est dangereux en cas de fuite, car ils s'évaporeront dans l'air ou se dissoudraient dans l'eau.

Pour le moment, aucune tentative de remorquage n'a été menée pour déplacer le navire.

Deux scénarios

Deux scénarios sont envisagés : soit le navire peut continuer à flotter, auquel cas il est possible de le remorquer vers un port. Soit il va couler avec sa cargaison. « Le pire scénario » serait que ces produits chimiques « entrent dans un estuaire : c'est la mort assurée de toute faune et toute flore », a assuré le directeur du centre d'études CEDRE, Michel Gerin.

Bien que de construction relativement récente (1989), l'*Ievoli Sun*, qui avait chargé à Fawley (Grande-

Bretagne) et se rendait à Berre (sud de la France), présente un facteur de risque classé 35 : au-delà de 50, les navires ne sont plus autorisés à prendre la mer.

Une équipe française d'évaluation s'est rendue sur le navire en cours de journée pour estimer ses capacités de flottabilité et voir si son remorquage est envisageable.

De plus, les conditions météo ne sont pas favorables. Après une accalmie relative, la mer reste forte et un coup de vent susceptible d'aller jusqu'à la tempête est attendu pour demain.

Le plan d'urgence des autorités a été déclenché et des contacts établis avec les autorités britanniques, le navire se trouvant à la limite des eaux des îles anglo-normandes.

Le capitaine du tanker avait signalé une faiblesse de structure, une voie d'eau dans son double-fond et une fuite à l'arrière du bateau, lorsqu'il a alerté les secours lundi à 4h30. Les conditions météo étaient très mauvaises en Manche Nord depuis le milieu de la nuit avec des vents de force 10 (environ 100km/h) et une mer très forte.

Les représentants de l'armateur napolitain, la société Marnavi, sont attendus aujourd'hui à Brest.

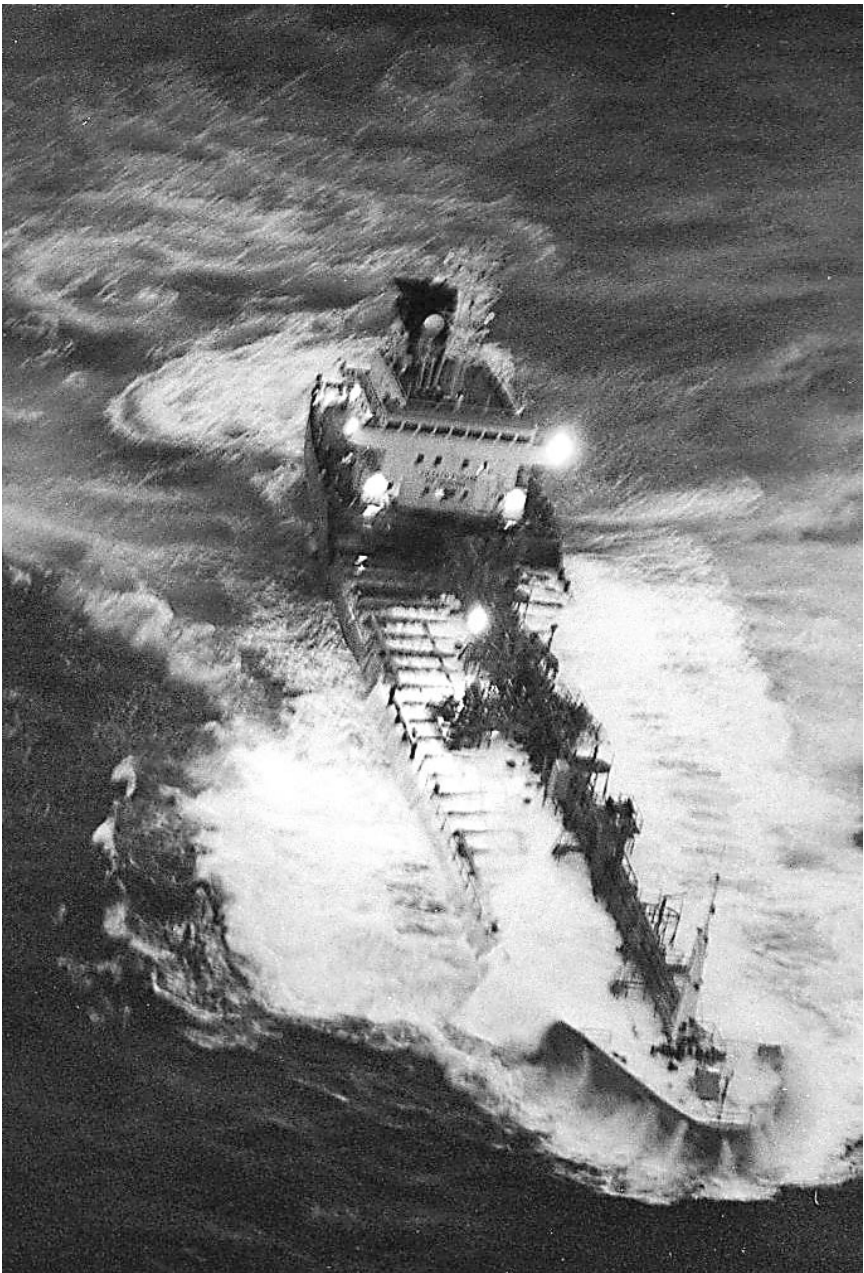


Photo AFP

L'*Ievoli Sun*, le navire-citerne italien qui a fait naufrage dans la Manche, contient 6000 tonnes de produits chimiques dont le principal (4000 T), le styrène, est « insoluble dans l'eau, très toxique, très corrosif et déflagrant », selon la préfecture maritime de Brest, en Bretagne.

10-14 ans : les suicides ont triplé

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LE NOMBRE d'enfants âgés de 10 à 14 ans qui se suicident chaque année au Québec a triplé au cours des deux dernières décennies, selon des données présentées hier au congrès commun des associations des CLSC et des centres jeunesse, à Québec.

Entre 1975 et 1980, on comptait en moyenne cinq suicides par an dans ce groupe d'âge, contre 17 entre 1993 et 1998, a indiqué Rachel Bigras, consultante pour les centres jeunesse de Montréal. Selon M^{me} Bigras, une part de cette augmentation est due à la sous-estimation qui prévalait il y a 20 ans. « Le Bureau du coroner est maintenant beaucoup plus précis dans la certification des décès par suicide », a-t-elle expliqué en entrevue, notant toutefois que cela seul ne saurait expliquer l'incidence accrue.

Pour Brian Mishara, directeur du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie de l'UQAM, il est fort possible que la hausse découle aussi de l'exposition plus fréquente des jeunes d'aujourd'hui à des scènes de suicide ou de tentative de suicide, au cinéma et à la télévision.

« Vers huit ou neuf ans, tous les jeunes connaissent le mot suicide et savent ce qu'il veut dire, dit-il. À cinq, six ou sept ans, certains enfants ont vu des suicides dans des dessins animés. »

Cela dit, l'augmentation ne l'inquiète pas outre mesure. « Avec d'aussi petits nombres, c'est très difficile de tirer des conclusions de cette augmentation. Il faut éviter de faire peur au monde », dit-il.

Les centres jeunesse de Montréal et le département de pédopsychiatrie de l'hôpital Sainte-Justine ont tout de même décidé, en mars dernier, de greffer un volet enfance (6-12 ans) à leur projet d'intervention concertée sur le suicide chez les jeunes en difficulté en marche depuis l'automne 1998.

« On a tendance à penser que chez les plus jeunes, la menace de suicide est une manipulation, mais certains risquent de développer une problématique suicidaire à l'adolescence, » dit Rachel Bigras.

Un chef de la mafia sous la loupe du fisc

ANDRÉ CÉDILOT

VITO RIZZUTO, l'un des plus influents « parrains » de la mafia au Canada, se fait talonner depuis cinq ans par le fisc pour avoir omis de déclarer des revenus totalisant 1,5 million de dollars pour les années 1986, 1987 et 1988.

En appel devant la Cour canadienne de l'impôt, la cause devait commencer à être entendue demain, mais Revenu Canada a demandé son report, le temps de vérifier les témoignages que des personnes de l'entourage de Rizzuto ont rendus à Toronto, lors d'un procès à « caractère financier », en 1992.

Le chef mafieux et des membres de son clan avaient perdu près de 3,5 millions lors de transactions sur les titres de Penway Explorers Ltd, petite entreprise minière inscrite à la Bourse de l'Alberta. Un grand nombre d'actions avait été payé en liquide et portait des noms d'emprunt.

Dans les faits, allègue Revenu Canada dans les documents déposés au greffe de la Cour de l'impôt, à Montréal, c'est Vito Rizzuto qui « remettait ou contrôlait l'argent nécessaire à l'achat des actions ». Au soutien de leur poursuite, les agents fiscaux ajoutent que Rizzuto « contrôlait toutes les opérations sur les actions effectuées par les prête-noms ».

Le stratagème était le suivant : il faisait acheter les actions par les prête-noms avec de l'argent comptant, des traites ou des chèques bancaires de « membres » de son organisation. Un ancien avocat devenu courtier à Toronto, Robert Bob Campbell, se chargeait des transactions à la Bourse. Décrit par le fisc comme un membre de l'organisation de Rizzuto, Campbell avait été présenté à Rizzuto par un boursicoteur de Montréal, Costa Dean Pagadakakis. Une amie de ce dernier, Susan



Photo : ARCHIVES, La Presse ©

Vito Rizzuto, l'un des « parrains » de la mafia montréalaise, a des ennuis avec le fisc canadien.

Sauvé, figure au nombre des prête-noms mentionnés dans les rapports déposés devant les tribunaux. Les autres sont Dino Messina et Rocco Sollecito, tous deux bien connus de la police pour leurs liens avec la puissante mafia sicilienne de Montréal, et un certain Georges Logothetis.

À lui seul, estiment les enquêteurs de Revenu Canada, Rizzuto aurait investi près de 1,4 million dans la société Penway. En treize mois, de juillet 1986 à août 1987, a révélé ce procès à Toronto, les actions de la compagnie sont passées de 60 cents à quelque six dollars. Campbell et son groupe étaient responsables de 89 % du volume de transactions. À un moment donné, ils possédaient jusqu'à 53 % des parts !

Ces investissements, précise-t-on sans plus de détails dans les rapports du fisc, coïncidaient avec l'arrestation de Rizzuto concernant une saisie de 13 tonnes de haschisch à Terre-Neuve, le 30 novembre 1987. Faute de preuves, le célèbre mafioso avait plus tard été libéré des accusations portées contre lui.

C'est en 1992, à l'issue d'un jugement rendu par un tribunal de l'Ontario, à l'encontre d'une poursuite civile intentée par Robert Campbell, que le fisc canadien s'est mis le nez dans les affaires de Rizzuto. L'avis de cotisation au montant de 1,5 million a été livré à sa maison de la rue Antoine-Berthelet, dans le quartier Saraguay, le 6 octobre 1995.

Outre l'impôt non déclaré, le ministère fédéral lui réclame des pénalités « pour faute lourde » s'élevant à 127 690 \$. Cinq ans plus tard, le dossier est toujours pendu.

Dans son mémoire d'appel, Rizzuto, 54 ans, rejette les prétentions du fisc, si ce n'est un prêt de 100 000 \$ que lui et sa femme, Giovanna Cammaleri, ont fait à Rocco Sollecito, en 1987. « Il n'a pas fait les avances aux particuliers et donc pas gagné les revenus (1,5 million) que lui impute Revenu Canada », écrit son avocat, Paul Ryan.

Exceptionnellement, M^e Ryan a demandé à la juge Louise Lamarre-Proulx, de la Cour de l'impôt, d'inverser l'ordre des procédures, en obligeant Revenu Canada à présenter sa preuve en premier. En temps normal, il revient au contribuable de démontrer qu'il ne doit rien au gouvernement. À moins d'un règlement à l'amiable, la cause du mafioso montréalais devrait être entendue au début de la prochaine année.

L'histoire ne dit pas ce qu'il est advenu des déclarations de revenus de Rizzuto depuis 1987.

BAT sous enquête en Angleterre

MATHIEU PERREAULT

LE MINISTÈRE de l'Industrie et du Commerce du Royaume-Uni enquête depuis hier sur l'implication de British American Tobacco (BAT) dans la contrebande de cigarettes en Amérique latine et en Asie. La société britannique est propriétaire de la firme montréalaise Imperial Tobacco, qui contrôle 70 % du marché canadien.

La nouvelle a incité l'Association pour les droits des non-fumeurs (ADNF) à réclamer une action plus énergique du gouvernement canadien pour prouver la complicité des compagnies de tabac dans la contrebande du tabac. Vendredi, huit passeurs ont été condamnés à Montréal mais, selon François Damphousse, de l'ADNF, il faut plutôt s'attaquer aux têtes dirigeantes de la contrebande. M. Damphousse espère que l'enquête du gouvernement britannique sera étendue à l'Amérique du Nord.

En Angleterre, l'association Action on Smoking and Health (ASH) souligne que BAT n'a pas une grosse part de marché au Royaume-Uni. Si le gouvernement a lancé son enquête, c'est à cause d'articles journalistiques fouillés ayant dévoilé l'implication de BAT dans la contrebande en Amérique latine, selon Amanda Samson, de ASH. « Nous espérons que l'enquête sera étendue aux deux plus gros vendeurs de cigarettes au Royaume-Uni, Imperial Tobacco et Gallaher, qui sont beaucoup plus impliqués dans la contrebande vers notre pays », a dit M^{me} Samson, jointe à Londres. La firme britannique Imperial Tobacco n'a aucun lien avec BAT ou Imperial Tobacco à Montréal. Selon le gouvernement britannique, la contrebande de cigarettes coûterait 2,5 milliards de livres (six milliards \$ CAN) en taxes impayées.

La guerre que plusieurs gouvernements livrent contre les fabricants de tabac pour dénoncer leur contribution à la contrebande n'a pas souvent été couronnée de succès. Cependant, en 1998, une filiale de RJ Reynolds a été condamnée à 15 millions \$ US d'amende pour contrebande par la justice américaine.

LE CANADA

UNE HISTOIRE POPULAIRE

L'histoire, comme on ne vous l'a jamais racontée !

À l'assaut du continent
ce soir 21h

Realisation - coordination
Hubert Gendron

Financière Sun Life

ICI RADIO-CANADA

Fibromyalgie

**SOIRÉES D'INFORMATION SUR
UNE NOUVELLE APPROCHE
MÉTHODE OVSU**

**Toutes les soirées se tiennent
à 19 h 30.**

- **CAP-DE-LA-MADELEINE** ..mar. 7 nov. 2000
Restaurant Le Normandin, 580, rue Thibeau
- **DRUMMONDVILLE** merc. 15 nov. 2000
Motel Le Dauphin, 600, boul. St-Joseph
- **MONTRÉAL** merc. 1er novembre 2000
39, boul. Gouin Ouest
- **QUÉBEC** jeudi 9 novembre 2000
3393, ch. Ste-Foy, Ste-Foy
- **ST-EUSTACHE** à déterminer
- **ST-JÉRÔME** à déterminer
- **SOREL** à déterminer

**Pour renseignements :
CIPDM**

**Montréal : (514) 725-2896
Sans frais : (866) 725-2896**

Cent milliards pour les programmes sociaux

M^{me} McDonough dévoile le programme du Nouveau Parti démocratique

PresseCanadienne

TORONTO — S'il remporte les élections, le Nouveau parti démocratique (NPD) réinvestira quelque 100 milliards dans différents programmes sociaux, souhaitant que les électeurs préfèrent un tel programme aux propositions libérales en faveur d'une réduction de la dette et de baisses d'impôt.

Un gouvernement néo-démocrate rétablirait les dépenses fédérales dans le domaine de la santé, tout en créant des programmes nationaux de soins à domicile et d'assurance-médicaments, a indiqué hier la leader du NPD, M^{me} Alexa McDonough, à l'occasion du dévoilement officiel du programme de son parti.

Elle a ajouté que les néo-démocrates offriraient aux Canadiens « des choix clairs et responsables » afin que les importants surplus budgétaires ne soient pas dilapidés en baisses d'impôt, qui favorisent en premier lieu les grandes compagnies.

« Ce sont des propositions en faveur d'un

meilleur Canada, a continué M^{me} McDonough lors d'une conférence de presse très courue, à Toronto. J'ai l'intention de me battre bec et ongles pour faire prévaloir ces priorités, puisqu'elles constituent l'âme du Canada. »

Le programme du NPD prévoit un plan d'investissements totalisant 99,7 milliards, répartis sur un mandat de quatre ans. On y retrouve un financement annuel de 7,9 milliards pour le système de santé, ce qui inclut des sommes pour un programme de soins à domicile et pour un régime d'assurance-médicaments.

M^{me} McDonough a aussi promis d'affecter 4 milliards dans des programmes à caractère environnemental, 3,5 milliards dans un programme national de services de garde à la petite enfance et des fonds pour réduire les frais de scolarité, pour soutenir les producteurs agricoles et pour un Fonds national de préparation à l'emploi.

Baisses d'impôt



PHOTO REUTERS

Le chef du NPD, M^{me} Alexa McDonough

Le programme du NPD, qui compte 19 pages, comprend aussi des baisses d'impôt totalisant 30,6 milliards pour les contribuables les plus pauvres. La mesure la plus spectacu-

laire stipule que les noms de tous ceux qui gagnent 15 000 \$ ou moins soient supprimés du registre fiscal fédéral, ce qui toucherait, selon les calculs du NPD, environ 1,5 million de Canadiens.

« Nous sommes en faveur d'une équité fiscale qui ferait en sorte que ceux qui en ont les moyens paient leur juste part d'impôt », a affirmé M^{me} McDonough, qui devait quitter Toronto en soirée en direction d'Halifax.

Le document néo-démocrate bonifierait également le crédit pour TPS, afin que les familles gagnant moins de 30 000 \$ par an reçoivent un supplément de 200 \$.

Malgré l'ampleur des dépenses qu'impliquent ces engagements, M^{me} McDonough a assuré que le NPD ne replongerait pas le Canada dans le déficit.

« Tous nos engagements électoraux, toutes les projections actuarielles de notre programme reposent sur la présentation, à chaque année, d'un budget équilibré. Pas un sou ne sera ajouté à la dette nationale », a-t-elle déclaré.

QUI DIT VRAI ?

Chrétien accuse Alliance de vouloir émasculer le gouvernement fédéral

VINCENT MARISSAL

BRAMPTON — La bataille électorale s'est corsée hier en ce début de deuxième semaine de campagne, Jean Chrétien accusant l'Alliance canadienne d'être une menace à la Charte des droits et libertés, aux valeurs canadiennes et au gouvernement central.

Après avoir vu le parti de Stockwell Day gruger quelques points de sa confortable avance dans les sondages en fin de semaine dernière, le chef libéral a martelé hier toute la journée que seuls les libéraux formaient un vrai parti national, que seuls ils pouvaient défendre les valeurs canadiennes, la Charte des droits et libertés, le rôle d'un gouvernement central fort et les programmes sociaux.

Cette insistance, dans cette région ontarienne connue sous son indicatif régional (905), illustre bien l'importance pour les libéraux de bien faire dans le sud-ouest de la plus importante province, un terreau propice aux politiques conservatrices. Stockwell Day devait d'ailleurs lui-même faire escale quelques heures plus tard dans les mêmes villes que son adversaire libéral.

« Nous croyons fermement à la Charte des droits et libertés, a affirmé M. Chrétien lors d'un point de presse à Barrie, une ville qui, en 1993, a élu le seul député réformiste de l'histoire de l'Ontario. Ce n'est pas nous qui disons qu'il faut utiliser la clause dérogatoire chaque fois qu'il y a un problème. Utiliser la clause dérogatoire, c'est une bonne façon de détruire la Charte. Pour moi, ce n'est pas très rassurant. Je serai le défenseur de la Charte. »

Alors qu'il était ministre des Finances de l'Alberta, le chef de l'Alliance canadienne avait tenté de convaincre son gouvernement de recourir à la clause dérogatoire pour contourner une décision de la Cour suprême qui obligeait les provinces à accorder aux couples homosexuels les mêmes droits qu'aux autres. Dans un autre dossier chaudement débattu aux Communes, les réformistes ont reproché à la ministre de la Justice, Anne McLellan, de ne pas avoir recouru à la clause dérogatoire pour sous-



photo PC

Même une campagne électorale ne peut arrêter l'Halloween, et Jean Chrétien s'en est bien amusé lors de son passage à Barrie, en Ontario, hier.

traire de la protection de la Charte des individus pris avec de la pornographie infantile.

Le premier ministre s'est défendu d'avoir associé l'Alliance canadienne aux « forces du mal », comme le suggéraient hier certains médias. Il ne s'est toutefois pas privé d'insister sur les risques que le parti de Stockwell Day fait cou-

rir aux valeurs canadiennes.

« Le libéralisme fait toujours appel au côté positif des gens, a-t-il répondu pour expliquer un discours prononcé samedi soir à Ottawa lors d'une rencontre du groupe Libéral international dans lequel il a parlé des dangers de l'émergence des « forces du mal ».

« Je ne nomme personne, je ne

commente pas (le programme des autres partis), a-t-il expliqué hier. Tout ce que je dis, c'est que le libéralisme fait toujours appel au bon côté des gens. Ce sont les valeurs libérales, la Charte des droits et libertés, je défendrai toujours ces valeurs. »

Un gouvernement émasculé

Le chef libéral accuse par ailleurs Stockwell Day de vouloir émasculer le gouvernement fédéral en permettant aux provinces de prélever elles-mêmes les impôts pour ensuite envoyer sa part à Ottawa.

« Imaginez : je devrais appeler les premiers ministres pour leur demander de m'envoyer de l'argent à la fin du mois, a-t-il illustré devant une centaine de militants, hier matin à Brampton. Je devrais dire : « Allô Ralph (Klein, premier ministre albertain), peux-tu m'envoyer ton chèque, j'ai besoin d'argent pour les sans-abri de Toronto ». Et puis : « Allô Mike (Harris, de l'Ontario), j'ai besoin d'argent pour les pêcheurs des Maritimes » et puis encore : « Allô mon cher Lucien (Bouchard), c'est Jean, peux-tu m'envoyer de l'argent pour que mes ambassades puissent vanter le Canada à travers le monde ? » »

Affirmant que les libéraux seront les seuls à faire élire des députés dans toutes les parties du pays — M. Chrétien a pris soin de dire « parties » et non « provinces » — il soutient que les alliés ont durci leur parti au cours des derniers mois.

« Le choix est clair dans cette élection : nous avons un parti de droite, qui a réussi à pousser dehors les conservateurs modérés pour avoir un vrai parti de droite, dit-il. Et puis, dans l'autre coin, le Parti libéral, qui propose une approche équilibrée, une approche qui explique le succès de ce pays. »

Un gouvernement libéral, ajoute-t-il, assurera le financement de Radio-Canada et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). « Le parti de l'alliance-réformiste dit qu'il va mettre la hache dans ces programmes. Je ne suis pas toujours heureux du travail de Radio-Canada, ajoute-t-il à la blague, mais nous avons besoin d'institutions qui font la promotion de la culture canadienne. »

Les signes d'improvisation se multiplient

Les libéraux eux-mêmes ont été pris au dépourvu par l'appel aux urnes

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Même si la campagne électorale a été déclenchée par le premier ministre Jean Chrétien lui-même, les signes d'improvisation se multiplient dans le camp libéral. Assemblées dégarnies, affichage tardif, des candidats laissés à eux-mêmes sans documentation : la campagne du PLC connaît bien des ratés alors que son chef avait pourtant le contrôle de l'agenda électoral.

Dans les locaux de campagne, les bénévoles manquent, conviennent certains organisateurs libéraux. Dans bien des cas, l'installation des ordinateurs et des télécopieurs a tardé.

La permanence du PLC à Montréal a produit un « manuel de l'organisateur » et un « calendrier électoral » qu'elle avait commencé à distribuer dans les comtés de Montréal. Mais les deux documents, qui étaient truffés d'erreurs, ont dû être retirés en catastrophe.

La faiblesse des assistances n'est

pas l'apanage du seul PLC, souligne le principal organisateur libéral pour l'est du Québec, l'ancien ministre provincial Marc-Yvan Côté. La raison est simple : la campagne électorale n'emballait encore personne. « L'intérêt des gens pour les campagnes électorales n'est plus ce qu'il était, et c'est encore plus vrai au fédéral », constate l'organisateur.

Samedi à Québec, Jean Chrétien était loin d'avoir fait salle comble avec un rallye destiné aux jeunes — 75 personnes environ selon des observateurs, environ 200 selon Marc-Yvan Côté.

« Ce n'était pas une assistance acceptable pour un premier ministre, dans une ville comme Québec, un samedi », tranche un autre organisateur du PLC sous le couvert de l'anonymat. L'entourage de M. Chrétien était irrité par la salle vide. On s'est retourné vers l'organisateur pour le Québec, Alfonso Gagliano, qui, lui, a passé prestement la rondelle à Marc-Yvan Côté.

Chez les libéraux, on admet sans

mal que l'organisation n'était pas prête pour des élections automnales, et on confie que l'organisateur



Marc-Yvan Côté

Louis-Hébert, Hélène Scherrer, cherchait désespérément à avoir ses panneaux publicitaires. Pas de traces à la permanence de ces panneaux que l'on avait laissés par négligence chez l'imprimeur. Au surplus, le nom de M^{me} Scherrer y était mal orthographié. Son adversaire bloquiste, Hélène Alarie, avait des panneaux publicitaires bien en vue la veille du déclenchement des élections.

Gagliano avait clairement passé le message au bureau de M. Chrétien.

Dans l'est du Québec, l'affichage du PLC éprouve aussi des ratés ; pour le passage de M. Chrétien en fin de semaine, la candidate de

Autre élément embarrassant pour les libéraux : le *National Post* rapportait hier que Gerald Maltais, organisateur du PLC dans l'est du Québec, avait fait savoir qu'Ottawa serait prêt à appuyer financièrement des projets de création d'emploi en Gaspésie, pour peu que les électeurs envoient le candidat libéral aux Communes. « Quand vous avez un gros compte de banque, et un chèque certifié, tout ce qui manque c'est la signature du député sur le chèque », aurait lancé M. Maltais.

Cependant, personne ne connaît de Gerald Maltais dans l'organisation libérale et le stratège du parti pour l'Est, Ghislain Maltais, soutient ne pas avoir parlé au *Post*. Quoi qu'il en soit, le candidat du PLC dans Gaspésie, Georges Farrah, a vite pris ses distances. « Cela n'a jamais été mon style de faire des campagnes sur du chantage comme dans les années 50. Je fais ma campagne sur la pertinence du Bloc québécois, on a ici un député bloquiste depuis 1993, et on voit le résultat », a-t-il déclaré.

Jeunes contrevenants : un projet de loi tout en subtilités

ANDRÉ DUCHESNE

UNE RÉCENTE pub diffusée à la télé par le Bloc québécois affirme que le premier ministre Jean Chrétien « veut faire une loi pour mettre en prison des enfants de 14 ans », faisant référence au projet de loi C-3 devant apporter des modifications à la Loi sur les jeunes contrevenants.

Outrés par la publicité du Bloc, les libéraux ont diffusé un communiqué affirmant que le parti souverainiste trompait la population sur le sujet. Dans la réalité, le projet est, disons-le, assez complexe, et tout en subtilités.

L'essence de la querelle porte sur les adolescents de 14 à 16 ans commettant des crimes graves : meurtre, tentative de meurtre, homicide, agression sexuelle grave et infractions graves avec violence. Actuellement, la Loi sur les jeunes contrevenants fixe à 16 ans l'âge où un jeune reconnu coupable d'un des cinq crimes nommés ci-haut peut recevoir une peine d'emprisonnement imposée à un adulte. Par exemple, un emprisonnement à perpétuité (au lieu de 10 ans) pour un meurtre.

Le projet de loi C-3 abaisserrait cet âge à 14 ans. Vrai. Sauf qu'il y a des exceptions, autant dans la loi actuelle que dans le projet de loi, indique André Lamarre, du Parti libéral.

La loi actuelle permet à un avocat de la Couronne de demander à ce qu'un jeune de 14 ou 15 ans reconnu coupable de l'une ou l'autre de ces accusations soit passible d'une peine pour adultes, dit-il. Et, « sous la nouvelle loi, l'âge serait abaissé à 14 ans, mais une province aurait la possibilité de maintenir cet âge à 16 ans par le biais d'un arrêté en conseil », poursuit M. Lamarre.

Le député bloquiste Michel Belhumeur n'en démord pas. Il s'appuie sur l'article 61 du projet C-3 qui se lit comme suit : « La peine applicable aux adultes est infligée à l'adolescent déclaré coupable d'une infraction commise dès qu'il a atteint l'âge de quatorze ans et pour laquelle un adulte encourrait une peine d'emprisonnement de plus de deux ans ».

Cet article, et l'article suivant, traitent toutefois des points où il y a un non-assujettissement d'une peine applicable aux adultes.

Pour M. Belhumeur, il n'en demeure pas moins que le projet de loi a ni plus ni moins pour but de transformer le tribunal de la jeunesse en tribunal pour adulte. « Dans le cas du projet de loi, c'est la gravité de l'infraction qui va déterminer ce qu'on fait avec un adolescent délinquant », s'insurge-t-il. Il veut que la loi demeure telle quelle et que la tradition québécoise, axée sur la réinsertion des jeunes contrevenants, soit maintenue.



VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ?
Courrier électronique :
elections@lapresse.ca

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

31 octobre 2000

Page A8 manquante

Adam et Ève se sont manqués

MATHIEU PERREAULT

ADAM ET ÈVE ont raté leur rendez-vous de 84 000 ans, selon des généticiens californiens qui traquent depuis une dizaine d'années le chromosome masculin Y. L'ancêtre commun des hommes de la planète a vécu voilà 59 000 ans, alors que celle des femmes a vécu voilà 143 000 ans. À tout le moins, le premier couple de la Bible a vu le jour en Afrique, confirmant l'hypothèse de la « fuite de l'Éden », selon laquelle l'être humain moderne est apparu en Afrique pour ensuite envahir le reste du monde.

Une série de particularités démographiques et culturelles expliquent l'écart, selon l'un des coauteurs de l'étude, publiée dans le numéro de novembre de *Nature Genetics*. « Il y a dans le chromosome masculin beaucoup moins de variations génétiques que l'on pourrait s'attendre si Adam et Ève avaient vécu ensemble, indique le biologiste moléculaire Peter Underhill, joint à l'Université Stanford. Comprenez-moi bien : des femmes et des hommes ont toujours vécu ensemble, sinon notre espèce se serait éteinte. Mais il semble y avoir eu beaucoup plus de goulots d'étranglement pour le chromosome Y que chez la femme. »

Ces ancêtres communs sont en

fait les versions des chromosomes sexuels (XX pour la femme, XY pour l'homme) qui se sont imposées après des milliers de générations. L'ancêtre des femmes a été daté plus tôt, en 1987, parce que les généticiens ont utilisé une région de la cellule qui se transmet de mère en fille, la mitochondrie, l'usine énergétique de la cellule. Le chromosome sexuel masculin est une centaine de fois plus étendu et il varie moins que la mitochondrie de la femme, ce qui signifie qu'il est plus long à étudier, selon le généticien moléculaire Damian Labuda, professeur de pédiatrie à l'Université de Montréal.

Pour M. Underhill, deux raisons peuvent expliquer qu'Adam soit plus jeune qu'Ève. « Il peut s'agir d'une version plus forte du chromosome Y, mais je n'y crois pas trop. Je crois plutôt qu'il s'agit de pressions sociales ou de style de vie. Les mâles des sociétés chasseur-cueilleur ont plus de chances de se faire tuer à la chasse que les femelles. D'un autre côté, ce genre de sociétés est souvent associé à la polygamie d'un petit groupe de mâles dominants. Les autres sont exclus de la procréation et leur patrimoine génétique se perd. » Résultat : il y a 10 lignées paternelles et 18 lignées maternelles dans les chromosomes sexuels d'aujourd'hui.

S'il trouve l'étude « impression-

nante », M. Labuda souligne que l'incertitude de l'âge des chromosomes est grande. Si la mesure moyenne de l'âge d'Adam est 59 000 ans, l'intervalle de confiance va de 40 000 à 140 000 ans, c'est-à-dire que l'âge d'Adam a 95 % de chances de se trouver dans cet intervalle. L'intervalle de confiance de l'âge d'Ève va quant à lui de 10 000 à 170 000 ans. En termes scientifiques, cela veut dire qu'il n'est pas exclu que les ancêtres de l'homme et de la femme aient vécu en même temps. « Tout ce que l'étude permet de dire sur l'âge des chromosomes X et Y, c'est que leurs mesures ne sont pas au point, dit M. Labuda. Par contre, l'étude contient une foule d'informations fascinantes sur la structure des évolutions génétiques. »

L'étude de *Nature Genetics* confirme des publications antérieures du groupe de Stanford à propos du nombre de lignées paternelles descendant du chromosome originel. « La grande nouveauté, c'est le degré d'exactitude que nous gagnons sur l'étude des grandes migrations, dit M. Underhill. On n'a plus à se limiter à constater que nous venons tous d'Afrique. Nous pouvons décrire les Chinois, les Européens, les Japonais. » Les autochtones d'Amérique du Nord, par exemple, se partagent un ancêtre commun qui a vécu il y a 20 000 ans.

STATION SPATIALE INTERNATIONALE

Prêts pour un vol historique de 117 jours

VICTORIA LOGUINOVA
Agence France-Presse

BAÏKONOUR, Kazakhstan — Les cosmonautes russes et américain ont pris un peu de repos hier à Baïkonour (Kazakhstan) avant leur départ aujourd'hui à 12 h 53 locales pour une première mission historique à bord de la Station spatiale internationale (ISS).

Les derniers préparatifs ont été achevés hier sur le cosmodrome de Baïkonour pour le vol de l'astronaute américain William Shepherd et des cosmonautes russes Iouri Guidzenko et Sergueï Krikaliov. L'équipage rejoindra la station à bord d'un vaisseau spatial russe

Soyouz et restera à bord de l'ISS jusqu'en février, pour une mission destinée à durer 117 jours.

« Nous nous sommes préparés à cet événement pendant quatre ans. Nous avons eu beaucoup de difficultés, mais nous les avons surmontées », a relevé Iouri Guidzenko, lors d'une conférence de presse à Baïkonour.

Cette mission marque « une nouvelle étape » dans la conquête spatiale, a estimé de son côté William Shepherd.

Le vice-commandant des forces russes de missiles stratégiques (RVSN), chargé du secteur spatial, le général Valeri Grine, a souligné que Soyouz et son lanceur avaient

subi dimanche les dernières vérifications et qu'il n'y avait « aucun obstacle » à un travail réussi de l'équipage en orbite.

Le général Grine dirige la commission d'État chargée de contrôler les préparatifs des vols habités.

C'est l'Américain William Shepherd qui dirigera l'expédition sur l'ISS. Les deux cosmonautes russes parlent anglais et l'astronaute américain parle russe.

Cependant, selon un accord conclu entre les pays partenaires du projet de l'ISS, il est préférable que l'équipage parle anglais lors des séances de communication avec les spécialistes sur Terre, a expliqué à l'AFP un responsable de la NASA.

Pourquoi ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?

Température et abrasifs

L'hiver votre véhicule est soumis à de violents écarts de température et toutes sortes de conditions climatiques. De plus, les abrasifs répandus sur nos routes favorisent l'installation de la rouille dans les joints de tôle, les imperfections de la carrosserie et du châssis.

Il n'existe pas de produit miracle.

Les produits épais obstruant les orifices, provoquent un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture.

La rouille ça se contrôle, mais pas de cette façon. La bonne solution.

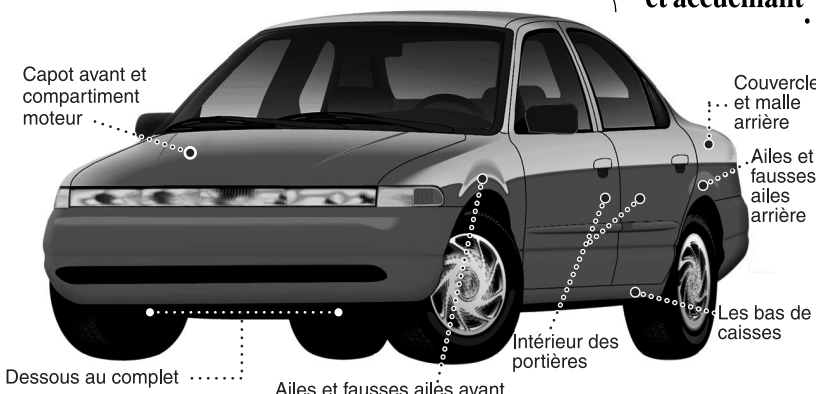
C'est l'application d'un produit fluide qui s'infiltre dans les imperfections du métal, les plis et recoins, chasse l'humidité et laisse une mince pellicule protectrice capable d'arrêter la rouille pendant un an. Il suffit de répéter le traitement chaque année.

Véhicules neufs et usagés.

Un véhicule neuf entretenu de cette manière sera protégé à vie, un véhicule usagé ou déjà endommagé par la rouille, bénéficiera d'une protection efficace contre la corrosion.

Notre traitement.

Est effectué en moins de 45 minutes par des techniciens compétents. Vous pouvez tout observer grâce à nos vastes baies vitrées.



TRAITEMENT COMPLET SEULEMENT **66** 95\$ + taxes

Rouille avant que ça rouille!

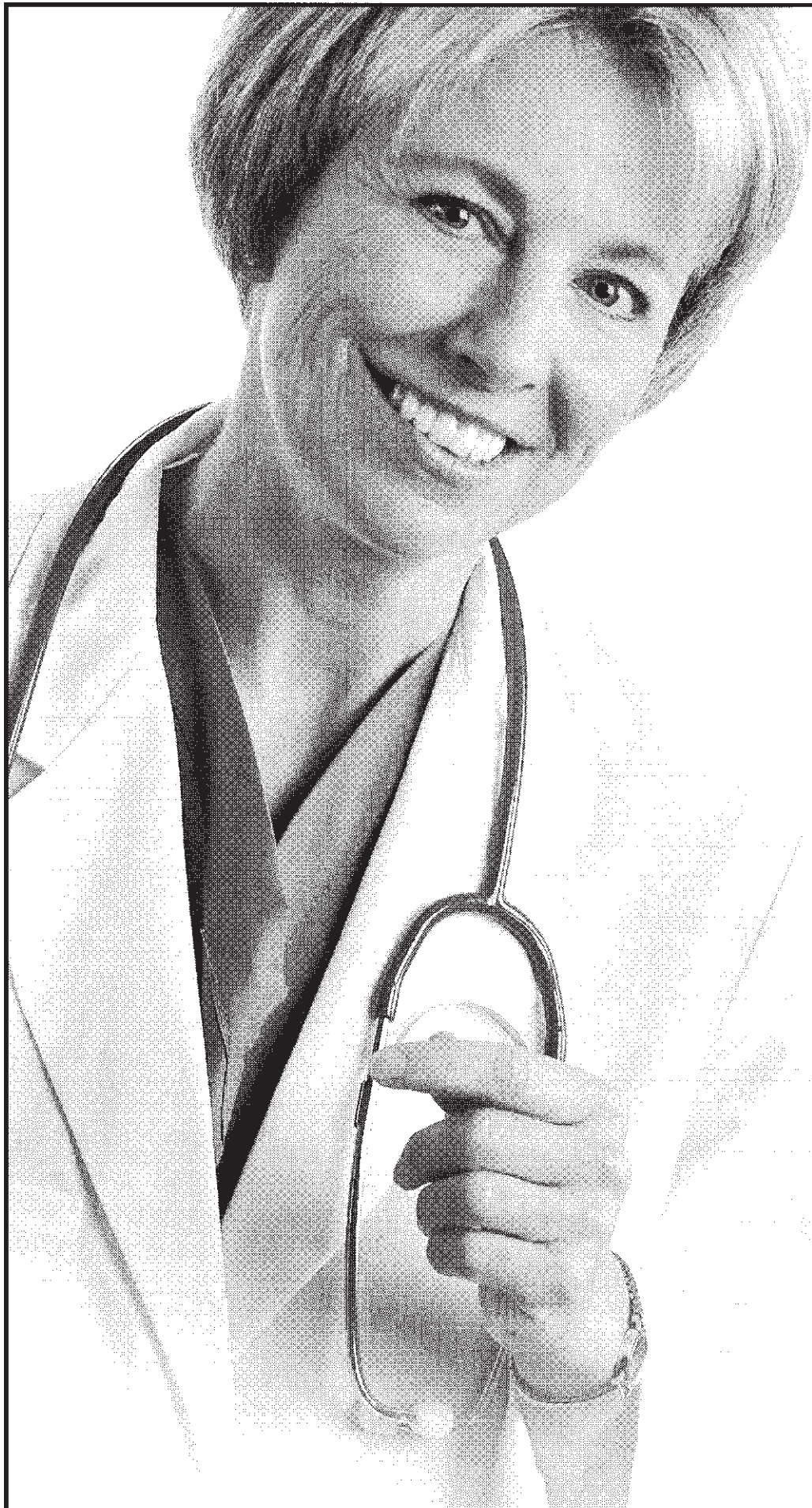


Montréal NDG : 514 488-7300

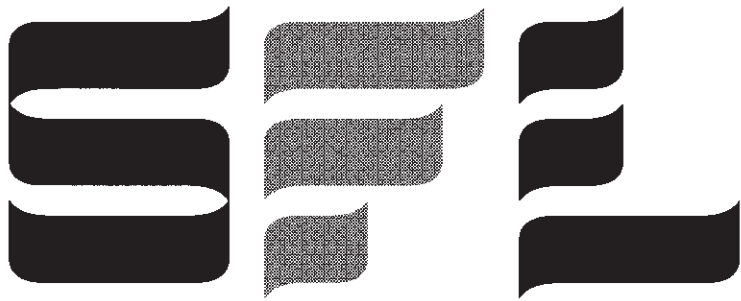
Anjou : 514 356-1519 Laval : 450 668-9883

Longueuil : 450 651-5531 Pierrefonds : 514 685-5055

www.antirouille.com



Partenaire de ma santé financière,



Moi aussi j'ai besoin d'un spécialiste pour :

- établir un diagnostic complet et fiable de ma situation financière
- analyser de manière objective l'ensemble de mes besoins actuels et futurs
- assurer un suivi professionnel et à long terme de mon dossier

Une santé financière assurée par :

- un réseau d'experts capables de m'appuyer dans tous les domaines : investissement, protection, fiscalité
- un choix parmi une diversité inégalée de produits financiers
- des services personnalisés d'un conseiller qui comprend mes besoins

Le plus grand réseau d'experts en santé financière au Québec :

près de 1000 représentants parmi les plus qualifiés de l'industrie œuvrant dans de nombreux centres financiers répartis à travers le Québec.

Partout au Québec : 1 888 558-5525

www.sfl.qc.ca



SERVICES FINANCIERS LA LAURENTIENNE*

*Marque de commerce enregistrée de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne inc.

La force du regroupement de grands partenaires québécois

Les médecins suggèrent de retarder les nouvelles inscriptions en médecine

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Conseil médical du Québec (CMQ) souhaite que la ministre de la santé Pauline Marois retarde ou du moins étale les augmentations de 55 admissions en faculté de médecine prévues à chacune des trois prochaines années.

Dans leur rapport d'activités 1999-2000, soumis à la ministre en juin et déposé en Chambre la semaine dernière, le Conseil estime cette mesure est devenue nécessaire « pour protéger la qualité de la formation des futurs médecins ».

« Le Conseil recommande de différer ces nouvelles hausses ou du moins de les étaler sur une période d'au moins six ans, précise le document, afin de permettre aux universités de prendre les dispositions requises en termes d'effectifs d'enseignement et d'organisation des pyramides de formation. »

Dans le même avis, le CMQ arrive aussi à la conclusion qu'il faut « maintenir une forte prédominance publique dans le système de santé » et laisse entendre que le



Photo : ARCHIVES, La Presse ©
La ministre de la Santé Pauline Marois.

secteur public ne doit pas être complètement écarté.

« Il (le CMQ) propose de réorganiser les services selon une dynamique, souligne le rapport, qui intégrerait la prestation des cabinets

médicaux au système au moyen d'un rattachement novateur, de type affiliation, aux établissements publics. »

Au chapitre de la performance, le Conseil considère fondamental de repenser la gestion du système en l'axant sur les résultats et l'efficacité et en « instaurant l'imputabilité personnelle » par le biais, entre autres, « d'indicatifs à la performance », ou si l'on veut de bulletins.

Les membres de cet organisme professionnel, créé en 1991 et dont le rôle est depuis de conseiller le ministre de la santé, estime en outre que la pénurie de médecins ne peut pas être réglée en admettant ou en important davantage de professionnels étrangers, « une situation inéquitable à l'égard des étudiants issus de programmes de formation du Québec qui se voient refuser l'admission à la faculté de médecine ».

À ce chapitre, le CMQ veut avoir son mot à dire et propose la création d'un mécanisme formel qui sera mandaté pour identifier les besoins académiques « ainsi que les pénuries graves dans certaines spé-

cialités et de procéder à la sélection des médecins étrangers sur la base de leurs compétences ».

« Advenant qu'il faille recruter à l'étranger, précise l'avis, la solution temporaire passe par l'émission de permis restrictifs à des candidats sélectionnés qui répondent immédiatement aux critères de pratique au Québec et qui pourraient s'intégrer rapidement. »

Dans son évaluation, le Conseil juge qu'il est essentiel de maîtriser les coûts du système de santé mais reconnaît aussi que sa réorganisation doit être axée sur la notion de services à la clientèle « plutôt que sur la défense ou la protection de l'organisation actuelle des services. »

Dans sa lettre de présentation du rapport, le président du CMQ le Dr Juan Roberto Iglesias, arrive à la conclusion « que notre système de santé nécessite une révision en profondeur parce qu'il ne semble plus en mesure de répondre aux besoins actuels de la population, et qu'à plus forte raison il n'est pas armé pour faire face aux contraintes sévères auxquelles il est déjà soumis et qui iront en s'accroissant ».

EN BREF

5^e anniversaire du référendum

HIER, JOUR DU 5^e anniversaire du dernier référendum sur la souveraineté du Québec, le vice-premier ministre Bernard Landry affirmé, à l'issue d'une allocution prononcée devant un groupe de gens d'affaires du Cercle canadien, qu'il y avait eu « des progrès énormes ». « Le fait que le Québec constitue une nation est devenu consensuel au Québec, a-t-il dit. *Le Devoir* est d'accord, *La Presse* est d'accord. Jean Charest et Lucien Bouchard sont d'accord.

« Un jour ou l'autre, dans le reste du Canada, on va prendre conscience du fait que, comme Lester Pearson le disait, le Québec est une nation. On va faire comme Tony Blair, qui n'essaie pas de traiter l'Écosse comme le Sussex, mais la traite pour ce qu'elle est, une nation. » M. Landry a rappelé les débuts modestes de l'idée souverainiste. « Quand je suis devenu souverainiste nous étions des marginaux, c'est-à-dire 1, 2 ou 3 % de la population. En 1980, nous étions déjà 40 %. En 1995, il nous manquait 30 000 voix qui ont peut-être été acquises d'une façon pas tout à fait orthodoxe ... — *d'après PC*

Jeunes démunis : Gilles Baril préoccupé

LE MINISTRE délégué à la jeunesse Gilles Baril espère bien que la politique antipauvreté, les 22 millions \$ que le gouvernement a injectés dans les services sociaux pour les jeunes et les mesures sociales qu'il envisage réussiront à rompre le lien qui semble exister entre la pauvreté et la négligence envers les enfants.

M. Baril a réagi rapidement aux résultats d'une étude présentée au Congrès de l'Association des centres jeunesse du Québec et de l'Association des CLSC. Réalisée par le professeur Marc Tourigny de l'Université du Québec à Hull, l'étude a analysé pas moins de 10 000 dossiers de la DPJ et a fait ressortir le lien étroit entre la pauvreté des parents et la façon dont ils traitent leurs enfants. On y note que près de la moitié des 8,7 % des familles vivant de l'aide sociale font l'objet de signalement, auprès de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), de mauvais traitements à des enfants. 36 % de ces parents signalés ont eux-mêmes subi dans leur enfance de mauvais traitements. — *d'après PC*

L'État doit faire payer davantage les automobilistes, affirme une coalition

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — Les 18 organismes membres de la Coalition pour la défense du transport en commun exigent plus de 400 millions \$ de la part de l'État, dès le prochain budget, et suggèrent que les automobilistes contribuent davantage au financement et au développement du transport en commun.

Mercredi, ces associations telles Action travail des femmes, la CSN, le diocèse de Montréal, la Coalition étudiante pour le transport en commun, sont venues à Québec présenter au ministre de l'environnement Paul Bégin une pétition de 20 000 signatures et l'inciter à faire pression sur son gouvernement pour

qu'il agisse davantage dans la promotion du transport collectif.

Les mesures incitatives suggérées par la Coalition vont d'une baisse des tarifs pour les usagers du transport en commun et d'une augmentation des services comme la fréquence des autobus, des métros, des trains, des nouvelles lignes, des voies réservées et des chauffeurs.

Parmi les mesures fiscales et réglementaires pour réduire l'utilisation de la voiture, la Coalition apprécierait que le gouvernement n'hésite pas à augmenter la taxe sur l'essence, à en créer une nouvelle sur le stationnement et à accorder des réductions d'impôt aux utilisateurs du transport en commun.

La Coalition souhaite aussi que d'autres moyens de transport « via-

bles » comme le vélo, le taxi et le covoiturage soient encouragés.

Selon Sidney Ribaux, de l'organisme Équiterre, « le ministre de l'environnement doit passer à l'action et convaincre ses collègues à investir au moins 100 millions \$ de plus pour le fonctionnement et le développement des transports en commun dès le prochain budget ». Une telle mesure, selon la Coalition, ne ferait que rétablir le niveau de financement à 400 millions \$, comme il était en 1991 avant les restrictions des dernières années.

Tous ces organismes s'inquiètent aussi des répercussions de la réforme municipale sur le financement du transport en commun, « de l'effet pervers des augmentations de tarifs » et des pratiques voulant que l'État continue de

payer les factures de stationnement de ses employés.

Pour Gilles Dubois, membre de la Coalition et représentant de la CSN, il est cependant difficile de forcer les syndicats à sortir des conventions collectives ces clauses touchant les frais de stationnement et de les remplacer par des mesures favorisant le recours au transport en commun.

« Il n'y a pas de solutions de rechange, a indiqué le syndicaliste, et le gouvernement du Québec refuse de faire une véritable promotion du covoiturage ou de transport en commun. Il faut changer les mentalités, mais il faut aussi une véritable volonté de la part du gouvernement pour y arriver et actuellement on ne la sent pas. »

ON A LES GENS, LES PIÈCES ET LES PRIX QU'IL VOUS FAUT.

PNEUS D'HIVER

Goodyear^{MD} Michelin^{MD} Bridgestone^{MD}
Uniroyal^{MD} Continental^{MD}/General^{MD} Firestone^{MD}

À partir de

79⁹⁵ \$*

Exemple : Goodyear Ultra Grip P185/65R14 (convient à l'Escort).
Aussi autres grandeurs de pneus de marques réputées offertes à prix concurrentiels.

*Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Frais d'installation de 8,00 \$ en sus. Taxes et droits gouvernementaux de 3,00 \$ par pneu en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Chez les concessionnaires Ford participants. Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

FREINS

MOTORCRAFT^{MD} « VALEUR PLUS »

Installation de plaquettes de freins avant ou arrière Motorcraft sur la plupart des voitures et camionnettes Ford.

99⁹⁹ \$*

Comprend :

- Les pièces et la main-d'œuvre
- La garantie longue durée*

*Usinage des disques et des tambours exclus (si requis).
*La garantie s'applique aux pièces dans des conditions normales d'utilisation à des fins non commerciales, tant que le propriétaire initial possède le véhicule. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Taxes en sus. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

BATTERIES

MOTORCRAFT^{MD}

84⁹⁹ \$*

Série toute épreuve de Motorcraft (WTBXL)
Remplacement gratuit dans les 18 mois/84 mois de garantie

94⁹⁹ \$*

Série Argent de Motorcraft (WTBXT)
Remplacement gratuit dans les 36 mois/96 mois de garantie

*Installation et taxes en sus. S'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. WTBXL-33, WTBXL-49 et WTBXL-50 à 109,99 \$. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

VÉRIFICATION D'AUTOMNE

34⁹⁵ \$*

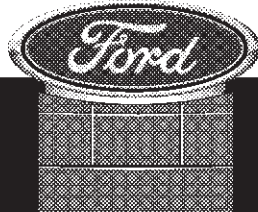
Comprend :

- Vidange d'huile. Jusqu'à 5 litres d'huile-moteur Motorcraft^{MD} 5W30, et un nouveau filtre à huile Motorcraft.
- Permutation des pneus.
- Inspection visuelle : freins, système d'échappement, amortisseurs, suspension avant et arrière, câbles et raccords de la batterie, toutes les courroies et tous les niveaux de liquide, balais d'essuie-glace, filtre à air, radiateur et durites.
- Graissage : charnières et loquets du capot et du coffre.
- Tests : densité du liquide de refroidissement, capacité de la batterie, toutes les lampes et lampes témoins.

Obtenez aussi 10% de rabais sur les travaux effectués durant la vérification d'automne.

*S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Droits gouvernementaux non inclus, le cas échéant. Taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

Service de **Qualité^{MC}**



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

31 octobre 2000

Page A11 manquante

MONDE



Le lieu de l'explosion à la voiture piégée à Madrid évoquait une scène de guerre : des autos fumantes au milieu de la chaussée, des mares de sang, un autobus municipal complètement carbonisé.

Un attentat imputé à l'ETA fait trois morts et 35 blessés à Madrid

d'après AP et AFP

MADRID — L'Espagne a connu hier ce qui est sans doute l'attentat le plus meurtrier imputé à l'ETA depuis que l'organisation séparatiste basque a mis fin à une trêve de 15 mois en décembre dernier. Un juge militaire, son chauffeur et son garde du corps ont en effet été tués, hier à Madrid, dans un attentat à la voiture piégée qui a également fait 35 blessés.

Le juge José Francisco Querol, âgé de 69 ans, travaillait dans une section militaire du Tribunal suprême de Madrid. Il avait rang de général et devait prendre sa retraite le mois prochain, selon le Conseil général de l'autorité judiciaire.

« Ce matin, nous avons encore été douloureusement frappés par le terrorisme aveugle. L'ETA a commis un attentat terrible à Madrid », a déclaré le roi Juan Carlos. « Nous condamnons les assassins et nous leur garantissons qu'ils payeront pour leurs crimes tôt ou tard.

Le premier ministre José Maria Aznar a exhorté de son côté ses compatriotes à rester unis. « Il est clair que personne ne parviendra à ses objectifs en recourant à

la violence et personne ne fera céder les Espagnols sous la menace des armes, quels que soient ceux qui les tiennent », a dit celui qui échappa à un attentat de l'ETA en 1995.

Dans la soirée, des milliers de Madrilénes se sont rassemblés sur la place de la Puerta del Sol après avoir observé cinq minutes de silence. Des manifestations similaires ont eu lieu au Pays basque à Vitoria, Bilbao et Saint-Sébastien. Une grande manifestation est prévue ce soir à Madrid, jour des obsèques dont la cérémonie aura lieu au siège de la Cour suprême.

Le juge Querol, ainsi que son chauffeur Armando Medina Sanchez, 57 ans, et le policier Jésus Escudero García, 53 ans, ont été retrouvés calcinés à l'intérieur d'une voiture, a expliqué José Javier Rodríguez, porte-parole de la police municipale. Selon lui, la charge a explosé dans un autre véhicule au moment où la voiture du juge s'apprêtait à démarrer.

Le mécanisme qui a provoqué l'explosion de la bombe — d'un poids de 20 kilos — à 9h15 a été déclenché à distance. Le juge Querol vivait à proximité. Sa

femme et sa fille ont entendu l'explosion depuis leur maison. La déflagration s'est produite à une cinquantaine de mètres d'une école, dans le quartier Arturo Sorian au nord-est de la capitale.

La violence de l'explosion a gravement endommagé le quartier à plusieurs dizaines de mètres alentour, causant d'importants dégâts sur des immeubles. Le lieu de l'explosion évoquait une scène de guerre : des voitures fumantes au milieu de la chaussée, des mares de sang, des gens paniqués en train de courir, un autobus municipal complètement carbonisé.

D'importants secours ont été dépêchés sur les lieux, dont un hôpital de campagne pour répondre aux besoins des blessés, apaiser les personnes choquées nerveusement et soigner les multiples blessures, généralement superficielles, provoquées par la pluie de bris de verre et de débris divers.

Une trentaine de personnes demeuraient hospitalisées ou en observation, hier soir, pour des blessures sans gravité, à l'exception du conducteur de l'autobus, Jesus Sanchez Martinez, 35 ans, grièvement atteint à la tête.

Dix-neuf assassinats en dix mois

Agence France-Presse

- MADRID — Les trois personnes tuées hier à Madrid portent à dix-neuf le nombre des victimes des attentats attribués par les autorités à l'ETA depuis janvier dernier et à 788 depuis que l'organisation terroriste a pris les armes en 1968. Voici la chronologie des assassinats revendiqués par l'ETA ou qui lui sont attribués cette année.
- 21 janvier 2000 : un lieutenant-colonel de l'armée de terre, Pedro Antonio Blanco García, est tué dans un attentat à la voiture piégée à Madrid.
 - 22 février : le secrétaire général du Parti socialiste pour la province basque d'Alava, Fernando Buesa Blanco, et son garde du corps, Jorge Diez Elorza, sont tués par l'explosion d'une voiture piégée à Vitoria.
 - 7 mai : un journaliste du quotidien libéral *El Mundo*, José Luis Lopez de Lacalle, est assassiné par balles devant son domicile à Andoain.
 - 4 juin : un conseiller municipal du Parti populaire (PP, au pouvoir à Madrid), Jésus Maria Pedrosa Urkiza, est tué d'une balle dans la tête à Durango.
 - 15 juillet : le conseiller municipal du PP José Maria Martin Carpena est tué par balles à Malaga.
 - 29 juillet : un ancien gouverneur civil socialiste au Pays basque, Juan Maria Jauregui, est assassiné par balles à Tolosa (nord).
 - 8 août : le président du patronat de la province basque de Guipuzcoa, José Maria Korta, est tué par l'explosion d'une voiture piégée sur le parking de son entreprise à Zumaia (nord).
 - 9 août : le sous-officier de l'armée de terre Francisco Casanova Vicente est tué par balles près de Pampelune (Navarre).
 - 20 août : les gardes civils Irene Fernandez Pereda et José Angel de Jesus Encinas meurent à Sallent de Gallejo (Aragon) dans l'explosion de leur voiture de patrouille, sous laquelle avait été placée une bombe-ventouse.
 - 28 août : le conseiller municipal du PP, Manuel Indiano Azaustre, 29 ans, est assassiné par balles à Zumarraga.
 - 21 septembre : le conseiller municipal du PP José Luis Ruiz Casado, 42 ans, est assassiné par balles à San Adria del Besos (Catalogne). Il est le onzième élu du PP assassiné depuis 1995.
 - 9 octobre : le procureur en chef de l'Andalousie Luis Portero, 59 ans, est abattu par balles à Grenade.
 - 16 octobre : le médecin-colonel Antonio Munoz Carinanos, 58 ans, est abattu par balles dans son cabinet médical à Séville.
 - 22 octobre : le gardien de prison Maximo Casado Carrera, 44 ans, tué par l'explosion d'une bombe-ventouse placée sous sa voiture à Vitoria (nord).
 - 30 octobre : Un juge militaire du tribunal suprême de Madrid, Francisco Querol Lombardero, 69 ans, son chauffeur Armand Medina Sanchez, 57 ans, et son garde du corps Jesus Ascudero Garcia, 53 ans, sont tués à Madrid dans la capitale, dans un attentat à la voiture piégée.



On a toujours su que la traction intégrale servait à quitter la route en toute sécurité.

Finalement, sa grande qualité consiste surtout à permettre d'y rester.

330xi

Voici la traction intégrale dynamique de la Série 3. Les ingénieurs de BMW sont de ceux qui préfèrent ouvrir la voie plutôt que de la suivre – et ils ont mis au point un système de traction intégrale sans pareil, qui distribue en permanence 62 % de la puissance aux roues arrière et 38 % aux roues avant.

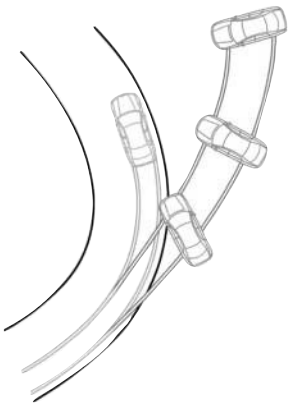
C'est là le secret d'une traction optimale sur toutes les surfaces glacées, enneigées ou non pavées... sans sacrifier la tenue de route et la performance légendaires de BMW.

Sans contrôle, à quoi peut bien servir la traction? Le système de contrôle dynamique de la stabilité (DSC), disponible pour tous les



véhicules BMW et de série sur tous les modèles xi, contribue à une sécurité et à une maniabilité accrues en contrôlant la vitesse de rotation de chaque roue, l'angle du volant de direction et l'orientation du véhicule. Au moindre indice de survirage ou de sous-virage, le système DSC assure la maîtrise constante du véhicule en appliquant les freins de manière sélective ou en réduisant le régime moteur.

La traction intégrale dynamique de la BMW de Série 3... en trois mots : traction, contrôle et performance.



BMW de Série 3 à traction intégrale dynamique 325xi 330xi

www.bmw.ca 1-800-667-6679



Le plaisir de conduire.™

Le parti de Rugova remporte les municipales au Kosovo

Agence France-Presse

PRISTINA, Yougoslavie – Le modéré Ibrahim Rugova a été officiellement déclaré vainqueur hier des élections municipales au Kosovo, son parti approchant les 60 % sur l'ensemble de la province.

La Ligue démocratique du Kosovo (LDK), l'a emporté avec 58,13 % des voix, devant le Parti démocratique du Kosovo (PDK) de Hashim Thaçi qui a obtenu 26,95 % des voix, a annoncé hier soir l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ces chiffres portent sur 90 % des électeurs appelés aux urnes pour ces élections qui se sont tenues samedi.

La LDK a obtenu la majorité dans 21 des 27 municipalités dont les résultats ont été publiés. Le PDK l'a emporté dans six municipalités, tandis que l'OSCE n'a pas donné les résultats de trois villes du Nord de la province, où les Serbes sont majoritaires. L'OSCE a

précisé que la participation au vote avait atteint 80 %.

Le parti d'Ibrahim Rugova a remporté les cinq plus grandes municipalités du Kosovo : la capitale Pristina, Pec, Gnjilane, Kosovska Mitrovica et Prizren.

L'OSCE a tenu à répondre aux accusations de fraude lancées dans l'après-midi par le parti de Hashim Thaçi. « Les élections municipales se sont déroulées sans fraude ni incident », a déclaré Daan Everts, chef de la mission de cette organisation au Kosovo.

« Des pressions directes par des militants de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), des menaces armées, le vol de votes et diverses formes de manipulation ont clairement influencé les résultats des élections », avait accusé plus tôt dans la journée Bilal Sherifi, le chef de la commission électorale du PDK.

Hashim Thaçi lui-même s'est toutefois engagé à reconnaître les résultats officiels du scrutin, tels qu'annoncés hier soir.

Le parti d'Ibrahim Rugova avait affirmé dès dimanche avoir remporté haut la main les élections et réitéré la revendication d'indépendance de la province.



Daan Everts, le chef de la mission de l'OSCE au Kosovo, annonçait hier les premiers résultats des élections municipales.

Entre deux partisans de l'indépendance, les Albanais, majoritaires au Kosovo, ont préféré le modéré Rugova, qui a résisté pacifiquement à Belgrade pendant dix ans, au jeune chef politique de l'ancienne guérilla indépendantiste albanaise (UCK).

« Il n'y a pas de perdant dans cette élection particulière, il y a seulement un gagnant : le peuple du Kosovo », a affirmé le haut représentant de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner.

« Cette élection a été une victoire

de la modération et de la maturité », a-t-il estimé après la publication de ces chiffres officiels.

La « capitale » du Kosovo est restée calme depuis samedi. Aucune manifestation de liesse pour fêter la victoire de la LDK n'a eu lieu hier soir.

Au contraire, quelques signes de déception et de tristesse de partisans de Hashim Thaçi, comme ce graffiti sur un mur du centre de la ville : « Pristina, mon amour, je te maudis, tu ne mérites pas mon sang. Élections 2000, honte. »

Environ 900 000 électeurs étaient appelés aux urnes samedi, pour le « premier scrutin libre et démocratique » de l'histoire du Kosovo, selon l'ONU, qui administre la province yougoslave depuis la fin des bombardements de l'OTAN en juin 1999.

Il a toutefois été marqué par le boycottage de la minorité serbe, qui compte environ 100 000 personnes et qui entendait protester contre son manque de liberté de mouvement et les attaques dont elle est victime. Belgrade a refusé de reconnaître ces élections qu'elle a qualifiées de « mono-ethniques ».

Le sprint dans la course à la Maison-Blanche

Le camp Gore durcit le ton, celui de Bush fait campagne dans les États acquis aux démocrates

SANDRA SOBIERAJ
Associated Press

AUSTIN — À une semaine de l'élection, le ton de la campagne s'est durci. Le colistier d'Al Gore, Joseph Lieberman, n'a pas hésité à affirmer que le gouverneur du Texas n'était « pas prêt pour être président des États-Unis ». De son côté, George W. Bush faisait campagne hier en Californie où il estime pouvoir créer la surprise.

M. Bush est en tête dans les intentions de vote et son avance varie de 1 à 8 points selon les sondages. ABC News le crédite ainsi de 47 % des voix, contre 46 % à M. Gore. *Newsweek* lui accorde même 49 %, contre 41 % à son rival.

Après le Michigan, la veille, le « ticket » démocrate poursuivait hier une tournée en autocar dans un autre État où l'issue du duel Bush-Gore est incertaine : le Wisconsin. « Les Américains seront confrontés à un choix important la semaine prochaine entre deux directions très différentes pour notre avenir », a déclaré M. Gore. « La prospérité elle-même est en jeu. Je veux faire avancer le pays pour prolonger notre prospérité et s'assurer qu'elle est partagée par tous et pas seulement par quelques-uns. »

Donnant un tour plus offensif à la campagne, Joseph Lieberman a martelé dimanche que le candidat républicain n'était pas qualifié pour la présidence. Le sénateur du Con-



Al Gore, le sénateur Joe Lieberman et son épouse Hadassah durant leur halte à Green Bay dans le Wisconsin. Donnant un tour plus offensif à la campagne, Joe Lieberman a martelé que George Bush n'était pas qualifié pour la présidence.

Photo REUTERS

necticut cite le bilan et l'expérience de M. Bush, et « particulièrement ses propositions de campagne ».

Le camp démocrate n'a pas manqué de relayer le message. Le principal porte-parole d'Al Gore, Chris Lehane, a estimé que les aptitudes de George W. Bush, « qu'on ap-

pelle cela l'expérience, le jugement ou les priorités », soulevaient des questions troublantes. Tipper, l'épouse d'Al Gore, y est allée de son commentaire, affirmant que les électeurs voulaient « quelqu'un qui comprenne la politique étrangère », une critique transparente de M. Bush.

Même le très sérieux *New York Times*, qui a apporté son soutien dimanche à M. Gore, a estimé que le gouverneur du Texas n'avait pas l'expérience et les connaissances requises pour la présidence. Al Gore s'est jusqu'ici abstenu d'attaquer directement son adversaire sur ce terrain, mais fait valoir sa longue

expérience dans ses assemblées.

Le camp Bush accuse M. Gore de mener « l'une des fins de campagne les plus négatives de l'histoire » et a assuré que son champion ne lancerait pas d'attaques personnelles. « J'ai un bilan », a déclaré dimanche M. Bush lors d'une retransmission par satellite à l'intention de plus de 200 partisans latinos à Anaheim Hills, en Californie. « Je suis un rassembleur pas un diviseur. C'est ainsi que j'ai agi en tant que gouverneur d'un État (le Texas) vaste et divers et c'est ainsi que j'agirai à la Maison-Blanche. »

George Bush Jr a choisi de faire campagne jusqu'à demain dans des États acquis aux démocrates depuis les deux dernières élections présidentielles au moins : Californie, Oregon, Washington, Minnesota et Iowa. « Nous voyons une opportunité d'enlever ces États », a souligné Ari Fleischer, un porte-parole du candidat républicain.

Hier, M. Bush devait faire étape à Albuquerque dans le Nouveau-Mexique avant de gagner la Californie, où son retard sur M. Gore s'est réduit. Selon les républicains, Al Gore n'est plus à l'abri dans le plus grand État du pays et M. Fleischer en veut pour preuve « le fait que le vice-président ait jonglé avec son programme pour aller en Californie cette semaine ». Le candidat démocrate ne s'est pas rendu dans l'État depuis le 20 septembre et n'y diffuse pas de spots télé.

M. Bush connaît lui des soucis avec la Floride, dont son frère Jeb est gouverneur et où le camp républicain pensait initialement que la victoire de son « ticket » était acquise. MM. Bush et Gore sont à égalité dans l'État et certains sondages donnent même le vice-président gagnant.

REERFERA

naissance ASSURANCE vie

vous avez un fonds distinct

Vous verrez clair dans vos finances.

(Même sans lunettes!)

Les conseillers en sécurité financière de Clarica vous aident à faire le point sur vos besoins et sur vos objectifs financiers. Une démarche qui vous aide à faire des choix éclairés et parfaitement adaptés à votre situation personnelle. Parce que dans la vie, comme dans les affaires, c'est tellement plus simple quand c'est clair.



CLARICA

Investissements et assurances de personnes.

www.clarica.com

* Marque de commerce de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie.



EXPRESS INTERNATIONAL

Brésil | Montée de l'opposition

LE PARTI DES TRAVAILLEURS (PT) est sorti grand vainqueur des municipales de dimanche, mais les partis de l'alliance gouvernementale administreront encore la majorité des villes brésiliennes. Le PT de Luís Inácio « Lula » da Silva, principal parti d'opposition au Brésil, a réussi une forte montée en puissance, en gagnant dans six capitales d'État (sur 26), dont Sao Paulo, plus grande ville d'Amérique du Sud avec 18 millions d'habitants, et capitale économique du Brésil, avec un budget municipal de quelque 3,8 milliards de dollars. Au total, sur 31 villes de plus de 200 000 habitants soumises au deuxième tour, le PT a gagné dans 13 des 16 villes où il était en lice. — d'après AFP

Côte d'Ivoire | La police accusée

DE NOMBREUX TÉMOIGNAGES mettaient en cause hier les forces de l'ordre après les violences politiques et ethno-religieuses de la semaine dernière en Côte d'Ivoire. Selon les partisans de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, la répression des manifestations de la fin de la semaine s'est transformée en une véritable « chasse » aux musulmans et aux gens du Nord faisant 155 morts. Hier, 475 personnes étaient venues se faire soigner dans un centre de soins de fortune installé par la Croix-Rouge à Abidjan. Nombre de ces blessés ont affirmé avoir subi des sévices dans des camps de gendarmerie ou de police après leur interpellation. — d'après AFP

Russie | Dépouilles du Koursk

LES PLONGEURS ont remonté le week-end dernier huit nouveaux corps de victimes du naufrage du sous-marin nucléaire russe *Koursk*, a annoncé hier le capitaine Vladimir Navrotski, porte-parole de la marine russe. Ces remontées portent à 12 le nombre de cadavres extraits du *Koursk*, un sous-marin qui a sombré le 12 août dernier en mer de Barents avec 118 hommes à bord. Le capitaine Navrotski a ajouté que les plongeurs feraient tout leur possible pour explorer le compartiment no 9. Après l'explosion, au moins 23 des 118 membres d'équipage étaient encore vivants après s'y être réfugiés, selon une note retrouvée sur l'une des victimes. — d'après AP

Pérou | Mutins en fuite

LA MUTINERIE de cinquante militaires dans le sud du Pérou, contre l'autorité du président Alberto Fujimori sur l'armée, a brusquement viré à « un road movie » de désespérados avec prise d'otages, dans les hauteurs désolées de l'altiplano andin. Après s'être retranchés tôt dimanche matin dans la mine de Toquepala, à 1100 km au sud de la capitale, les cinquante mutins, avec à leur tête le lieutenant-colonel Ollanta Humala Tasso, ont pris la fuite en début d'après-midi à bord de véhicules, emmenant quatre otages, dont le général de brigade Oscar Bardales, vers une destination qui demeurerait toujours inconnue hier soir. Les trois otages civils, employés de la mine, ont été libérés hier. — d'après AFP

Couleur pure. Purement Bagley.

L'originalité de John Bagley se révèle dans la collection de bijoux PURE 9999 exclusive à la Monnaie royale canadienne. La collection PURE 9999 comprend aussi des œuvres de Gloria Bass, Eli Jewels et Roger Lucas. Pour connaître le point de vente le plus près de chez vous, composez le 1 877 801-PURE.



9 P 9 U 9 R 9 E

Tirs de missiles israéliens en Cisjordanie et à Gaza

Barak obtient un répit de la Knesset grâce au Shas

Associated Press

JÉRUSALEM — Quelques heures après la mort de deux Israéliens, l'aviation israélienne a bombardé hier soir plusieurs bâtiments officiels palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Un hélicoptère de combat a ainsi tiré deux missiles sur un immeuble du Fatah (principale faction de l'OLP) à Naplouse, ont rapporté des habitants de cette ville de Cisjordanie. Un début d'incendie s'est déclaré, alors qu'aucun bilan n'était disponible dans l'immédiat.

Dans le même temps, d'autres hélicoptères de combat ont tiré trois missiles sur le QG du Fatah à Ramallah (Cisjordanie), tandis que d'autres appareils ont tiré sur des bureaux palestiniens à Khan Younis et Rafah dans la bande de Gaza, selon des témoins et la radio La Voix de la Palestine.

Ces attaques surviennent après qu'un vigile israélien eut été tué et un autre blessé à Jérusalem et que les forces de sécurité palestiniennes ont restitué aux autorités israéliennes le corps d'un juif assassiné retrouvé près de Jérusalem. Amos Makhoul, 30 ans, aurait été poignardé à mort après avoir été ligoté. Selon la télévision israélienne, on aurait gravé au couteau dans son dos l'inscription en arabe

« Allahou Akbar » (Dieu est grand).

Pendant que les violences se poursuivaient dans les territoires, Ehoud Barak a obtenu un sursis politique du Parlement. À la tête d'un gouvernement plus minoritaire que jamais, le premier ministre israélien a laissé entendre que l'État hébreu restait prêt pour la paix mais a averti qu'il ne ferait aucune concession aux Palestiniens sous la menace de la violence.

Ouvrant la session parlementaire d'hiver de la Knesset, réunie après trois mois de vacances, M. Barak a donc bénéficié d'un répit grâce aux ultra-orthodoxes du Shas, le troisième parti israélien, qui a indiqué qu'il ne voterait pas de motion de censure en novembre. À l'heure actuelle, le chef du gouvernement ne contrôle que 30 des 120 sièges.

Attaqué de toute part depuis quelques semaines, il a dû défendre sa politique devant l'opposition conservatrice, qui l'accuse de manquer de fermeté vis-à-vis des Palestiniens, et les parlementaires arabes, qui dénoncent un usage excessif de la force par l'armée lors des affrontements dans les territoires.

« Au nom de la majorité du peuple d'Israël, je dis aujourd'hui au président (de l'Autorité palestinienne Yasser) Arafat : sachez que

vous n'arriverez à rien par la violence », a-t-il lancé, soulignant qu'il était prêt à faire de larges compromis pour aboutir à un accord de paix final. « Les Palestiniens doivent savoir que nous étions prêts à exaucer une partie de leurs rêves, même à un prix déchirant. »

Mais il a aussi averti qu'il répondrait avec fermeté aux attaques contre les Israéliens. « Israël ne restera pas sans rien faire et n'acceptera pas les attaques contre ses soldats et ses citoyens. Nous ferons tout pour les défendre », a-t-il dit.

M. Barak n'a en revanche pu s'entendre avec le chef du Likoud, Ariel Sharon, qu'il courtise depuis plusieurs jours. Les deux hommes n'ont à nouveau pu se mettre d'accord hier sur les termes d'une alliance, le leader de la droite nationaliste exigeant un droit de veto sur les négociations avec les Palestiniens et refusant les grandes lignes des accords de Camp David.

Sur le terrain, le bilan des violences s'est encore alourdi hier alors que, pour la première fois depuis le début des affrontements, voilà un peu plus d'un mois, des Israéliens ont été la cible de tirs à Jérusalem. Un vigile en poste devant une compagnie d'assurances à Jérusalem-Est a ainsi été tué et son collègue a été grièvement blessé par balle dans la fusillade.



Henry Birks est fier d'annoncer
une exposition exceptionnelle prêtée par les archives
Internationales de Cartier à Genève.
“La Collection Historique
des Instruments d'Écritures de Cartier”

Cette exposition aura lieu du 1er au 8 novembre 2000.



BIRKS
since 1879

1240 Square Phillips, Montréal, Québec
514-397-2511

2904626

Étouffée par le coût de la vie?

TéléRéponse[™]
25¢ par jour
Pas plus.

Avec le service **TéléRéponse** de Bell, vous pouvez recevoir des messages même lorsque vous êtes au téléphone ou sur Internet. De plus, le forfait **MultiÉtoiles[™] Messagerie**, qui inclut aussi le service **TéléRéponse Plus**, vous permet d'économiser plus de 10 \$ par mois.

Respirez.



www.bell.ca 1 888 824-3333

Certains tarifs promotionnels s'appliquent. Prix moyen quotidien du service TéléRéponse basé sur le tarif mensuel du service à la carte. TéléRéponse et MultiÉtoiles sont des marques de commerce de Bell Canada.

AFFAIRE AIR INDIA |

Deux accusés comparaissent

DENE MOORE
Presse Canadienne

VANCOUVER — Deux hommes accusés relativement à l'attentat à la bombe perpétré contre un vol d'Air India en 1985 — le pire assassinat collectif de l'histoire canadienne — ont comparu pour la première fois, hier à Vancouver.

Ripudaman Singh Malik et Ajaib Singh Bagri, respectivement âgés de 53 et 51 ans, sont traduits en justice pour la mort des 329 passagers et membres d'équipage qui ont péri à bord du vol 182 d'Air India quand une bombe a explosé à bord, le 23 juin 1985. Les deux

hommes sont également accusés du meurtre prémédité de deux bagagistes de l'aéroport Narita, à Tokyo, le même jour, et de tentative de meurtre contre plus de 270 personnes à bord du vol 301 d'Air India, cible de la bombe qui a explosé prématurément à Narita.

Le vol 182, en provenance de Montréal et à destination de New Delhi, s'était abîmé au large des côtes irlandaises. La totalité des passagers et des membres d'équipage avaient trouvé la mort dans l'explosion du Boeing 747. La majorité des victimes étaient canadiennes.

Bagri est aussi accusé de tentative de meurtre contre l'éditeur d'un journal indo-canadien.

Malik, un millionnaire de Vancouver, et Bagri, ouvrier dans une scierie de Kamloops, ont comparu séparément. Ils ont été renvoyés derrière les barreaux pour une période de 30 jours.

L'avocat de Malik, Terry Laliberté, a affirmé lundi que son client plaidera non coupable, parce que la Gendarmerie royale du Canada ne possède aucune preuve directe contre lui. Malik et Bagri ont été arrêtés vendredi, à l'issue d'une des enquêtes policières les plus longues et les plus coûteuses de l'histoire canadienne. Un troisième suspect a été arrêté dans la région de Vancouver, dimanche, mais n'avait toujours pas été accusé hier.

L'accusé israélien est arrivé à Toronto

Presse Canadienne

TORONTO — Les parents de Dmitri Baranovski ont, pour la première fois, hier, posé les yeux sur le soldat israélien accusé d'avoir battu à mort leur fils de 15 ans, à Toronto, en novembre 1999.

Daniel Weiz, âgé de 20 ans, a comparu brièvement en cour quelques heures à peine après son arrivée de Tel-Aviv, en Israël.

Weiz et deux jeunes de 16 ans sont accusés de meurtre non prémédité.

Les deux jeunes, qu'on ne peut

identifier en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, ont appris hier du juge Charles Vaillancourt, de la

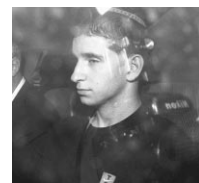


Photo : CP

Daniel Weiz

Cour de l'Ontario, qu'ils devront subir leur procès devant un tribunal pour adultes.

Weiz a été renvoyé derrière les barreaux jusqu'au 7 novembre. Les deux jeunes comparaîtront le même

jour pour leur enquête préliminaire, qui pourrait être reportée s'ils choisissent d'en appeler de la décision.

La victime, Dmitri Baranovski, avait été battue à mort en novembre 1999, apparemment pour un peu d'argent et un paquet de cigarettes. Décrit par des membres de sa famille comme un excellent étudiant, Dmitri avait immigré d'Israël avec sa mère, deux ans plus tôt, en quête d'une vie meilleure.

Weiz, un immigrant reçu, rendait visite à son père quand le jeune Baranovski a été tué.

VENTE DE DÉMONSTRATEURS
TRANSPORT INCLUS !
PRÉPARATION INCLUSE !
MODÈLES 2000 ! ☎ 327-7777

Civic coupé
 st no 01560 **Automatique**
15 777\$

Civic 4 portes
 st no 02071 **Automatique**
15 777\$

Accord SE 4 portes
 st no 01854 • 5 rapports • Défecteur
 • Lecteurs de DC • Glaces teintées
 • Roues en alliage
 • Démarreur à distance • Etc.
21 777\$

HONDA

Gabriel Pour plus de renseignements
 ☎ 327-7777

7000, boul. Henri-Bourassa Est Montréal-Nord
 Visitez notre site : www.gabriel.ca

2901684

Crédit photo : NASA, Johnson Space Center

CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Si elle sert vos priorités stratégiques, que vos collaborateurs y adhèrent, que vos clients l'achètent, et que votre technologie l'autorise...

Une idée peut vous emmener là où vous voulez aller.

Pour vous proposer une idée comme pour la réaliser, nos équipes sont là.

www.cgey.com

© 2000 Cap Gemini Ernst & Young

2901684

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

31 octobre 2000

Page A17 manquante

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information
ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Au-delà de la fureur



michele.ouimet@lapresse.ca

Le palmarès des 474 écoles secondaires publiques et privées du Québec, concocté par l'Institut économique de Montréal et lancé en grande pompe vendredi, a semé la fureur dans le monde de l'éducation. Tous, des commissions scolaires aux syndicats, en passant par le ministre François Legault, ont dénoncé l'initiative du think-tank de droite.

Comment expliquer une telle colère, pourquoi le milieu de l'éducation est-il si frileux dès qu'il est question d'évaluer et - oh horreur ! - de comparer les écoles entre elles ? Les enseignants et les fonctionnaires détestent les palmarès : réducteurs, sans nuance, ils démoralisent les écoles qui se ramassent en queue de peloton.

C'est vrai, les palmarès sont loin d'être parfaits et celui de l'Institut économique n'échappe pas à la règle. Il est aberrant, par exemple, de comparer une école de décrocheurs de l'est de Montréal, Eulalie-Durocher, où le revenu annuel des parents est de 30 000 \$, avec le collège privé Jean-de-Brébeuf (revenu familial moyen de 76 100 \$) fréquenté en bonne partie par les enfants de l'intelligentsia montréalaise.

Autre nuance : le palmarès de l'Institut économique repose uniquement sur la performance des élèves aux examens. Même si les écoles publiques à vocation particulière et les établissements privés sélectionnent les meilleurs élèves en leur faisant passer un examen d'admission, l'Institut a décidé de mettre tout le monde sur le même pied en les incluant dans un seul et même classement. Résultat : le privé domine de façon écrasante - il rafle 86 des 100 premières places - et la performance des écoles publiques « d'élite » est époustouflante. Évidemment, seulement neuf écoles privées figurent dans les 100 dernières places. Doit-on s'en étonner ?

Mais, au-delà de ces imperfections et de ces défauts agaçants que les chercheurs de l'Institut sont les premiers à reconnaître, le palmarès permet d'obtenir une photo juste de la performance des 474 écoles secondaires de la province. Du jamais vu. En plus de fournir un formidable outil aux parents qui peuvent ainsi « magasiner » une école secondaire pour leurs adolescents, le palmarès soulève des questions troublantes.

- Première question : le triomphe des petites écoles qui tirent bien leur épingle du jeu. Si le ministère de l'Éducation avait eu en main un tel palmarès dans les années 1960, le virage polyvalente n'aurait peut-être pas eu lieu et des

horreurs architecturales, comme les écoles Louis-Joseph-Papineau, Jeanne-Mance et Georges-Vanier, toutes situées à Montréal, n'auraient jamais été construites. Le ministre Legault doit se poser des questions sur l'efficacité de ces grosses boîtes qui rassemblent sous le même toit 1500 élèves ou plus.

- Les francophones tirent mieux leur épingle du jeu que les anglophones. Pourquoi ? Non, ils ne sont pas plus brillants. Une partie de l'élite anglophone a quitté le Québec. Les écoles anglaises ont donc perdu de bons élèves. D'autres préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles françaises. Le taux de décrochage est aussi moins élevé chez les anglophones. Il y a donc plus d'élèves faibles qui passent les examens, baissant la moyenne et refoulant du même coup certaines écoles dans les derniers rangs du palmarès. Parfois mal traduits, les examens du ministère désavantagent les anglophones qui comprennent mal les questions.

- Le palmarès fait aussi ressortir des différences régionales troublantes. Laval tire de la patte. La meilleure école publique occupe le 141e rang. En Montérégie, les écoles ont de meilleurs résultats, et pourtant la couronne nord et la Rivé-Sud se ressemblent. Les parents de Laval vont sûrement avoir de bonnes questions à poser aux directeurs d'école et aux responsables de commissions scolaires.

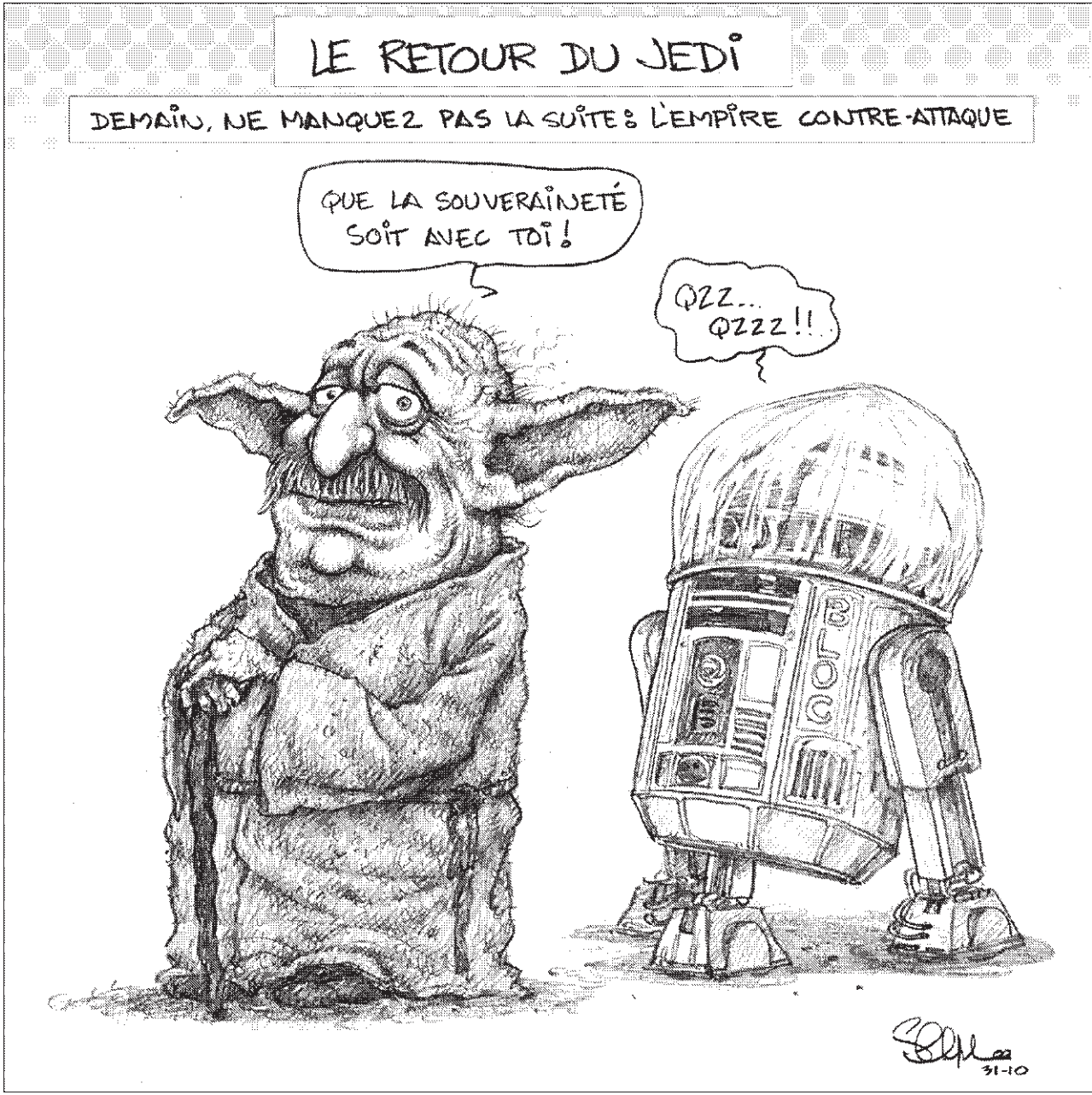
- Le privé écrase le public. En moyenne, les écoles privées ont obtenu un score de 7,8 sur 10, alors que le public traîne loin derrière avec une note de 5,9 sur dix. En Colombie-Britannique, l'écart est moins grand, à peine un point sur dix, mais le secteur privé est beaucoup moins développé. Seulement 8 % des élèves vont au privé, comparé à 16 % au Québec.

- Même si le palmarès désavantage le secteur public, il peut se montrer cruel pour certaines écoles privées cantonnées à la fin du classement. Que dire, par exemple, de l'école Rudolf Steiner, qui croupit au 468e rang ?

- L'Institut a introduit une variable socio-économique. Sorte de note pondérée, elle permet de tenir compte de l'impact de la richesse - ou de la pauvreté - des parents sur la performance scolaire de leurs enfants. Par exemple, l'école publique « pauvre » Joseph-François-Perreault a obtenu une cote de 6,4 sur dix, ce qui la classe au 210e rang. L'effet socio-économique lui donne 1,6 point, ce qui fait grimper sa note à 8 et la hisse au 85e rang. L'Institut économique n'a pas tenu compte de cet effet socio-économique lorsqu'il a classé les écoles. Il aurait dû.

En publiant son palmarès, l'Institut a scandalisé le milieu de l'éducation. Tant mieux. Après tout, le gouvernement investit près de 10 milliards dans son système d'éducation. Pourquoi ne pas l'évaluer ? Le ministre Legault peut bien boudier, les palmarès sont là pour rester.

Alain Dubuc



Droits réservés

Serge.Chapleau@lapresse.ca

Claude Masson, il y a un an...

IL Y A UN AN, notre patron, ami et collègue, Claude Masson, disparaissait dans l'Atlantique avec son épouse, Jeannine Bourdages.

Cette mort, on s'en souvient, a été un choc pour ses proches, pour ses confrères, mais aussi pour un grand nombre de Québécois. L'écrasement du vol d'EgyptAir a en effet forcé une réflexion sur la vie, sur la mort, sur l'injustice et la cruauté du hasard, sur le sens à donner à une séquence d'événements où le geste destructeur d'un pilote fou emportait des vies, détruisait des rêves, et fauchait Claude et sa femme à un moment de leur vie où ils commençaient à penser à leur bonheur.

La disparition de Claude Masson a également eu des effets profonds sur *La Presse* elle-même et sur le vécu des artisans de ce journal. Faut-il s'en étonner quand on sait à quel point, en tant que vice-président et éditeur adjoint, Claude était le pivot de l'information à *La Presse*, avec sa passion du métier, ses qualités remarquables d'animateur, et son énergie d'indéfectible défenseur de la rédaction et du journalisme.



Photo Pierre McCann, La Presse®
Claude Masson et son épouse Jeannine Bourdages.

Sa mort a eu des résonances au-delà de la rédaction de *La Presse*, dans le monde de l'information en général, parce que Claude avait dirigé plusieurs salles de rédaction, à Québec, à Trois-Rivières, à

Montréal. Mais sa disparition nous aura fait découvrir une autre dimension de sa personnalité. Nous savions à quel point Claude Masson avait des préoccupations sociales, nous pouvions nous réjouir qu'il tente de donner un sens à l'action journalistique en la mettant au service de causes, comme celle de l'emploi des jeunes à laquelle il croyait tant. Mais il était difficile de soupçonner l'ampleur de son engagement, l'incroyable réseau de solidarité qu'il avait tissé, le nombre des amis que lui et sa femme s'étaient faits grâce à leur générosité et à leur implication.

Cette semaine, les Hebdos du Québec ont annoncé la création d'un prix de journalisme, le Prix Claude et Jeannine Masson, qui récompensera les journalistes de la presse régionale pour un reportage à caractère humain, un genre auquel il croyait beaucoup. Il faut se réjouir de cette initiative qui fera en sorte que le nom de Claude reste longtemps lié au métier qui était le sien.

Alain Dubuc

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les règles du jeu

LORS de la réunion des ministres des Finances du G-20, à Montréal, des voyous ont lancé des projectiles aux policiers. Cela est très déplorable, car on peut aisément le supposer, la plupart d'entre eux sont bénéficiaires d'aide sociale. Il n'y a pas de logique là-dedans. De deux choses l'une : soit qu'on accepte les règles du jeu émises par les gouvernements élus par le peuple et on respecte ces règles, soit qu'on refuse l'aide gouvernementale et on proteste, violemment, s'il le faut.

Par ailleurs, il était réconfortant d'entendre des membres du groupe Salami exprimer intelligemment leurs convictions. Ce faisant, ils ont exercé une influence beaucoup plus grande et plus bénéfique que ces attardés anarchistes qui ne cherchent que le désordre et la dictature des faibles d'esprit.

Denis Voyer
Montréal

Attention avant de manger...

« LE Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), s'apprête à abolir son système d'inspection des aliments tel qu'on le connaît, pour en confier la gestion à un organisme indépendant. » *La Presse*, dimanche 22 oct. 2000.

Après l'eau qui tue, voilà qu'il faudra se méfier des produits alimentaires dans tous les endroits où l'on prépare et vend de la nourriture. Il est inconcevable de négliger une telle responsabilité visant la santé publique, d'autant plus que l'on joue avec la confiance du consommateur sur la qualité et la sécurité des aliments.

De plus, il y aura certainement une période d'inefficacité durant la délégation du MAPAQ, ce qui, à mon avis, risquerait d'amoindrir la qualité des inspections ou même de les restreindre aux régions urbaines pour négliger celles plus éloignées.

Marie-Noëlle Pelletier
Joliette

Surprise

QUELLE ne fut pas ma surprise en recevant ma dernière facture de Vidéotron, de constater qu'il y avait une augmentation de 30 \$ par rapport au mois précédent. Ne faisant ni une, ni deux, je téléphone chez Vidéotron pour avoir une explication.

Le premier agent à qui je parviens à parler, après une demi-heure d'attente, est visiblement exaspéré d'avoir à répondre à mes questions. C'est sans doute pour quoi il m'a si gentiment fermé la ligne au nez ! Je retéléphone immédiatement et toujours après avoir attendu au moins une demi-heure, je parle à une deuxième agente. Elle m'explique que ces frais sont attribuables à des modifications apportées à mon dossier. Le tout sur le même ton qu'elle emploierait pour parler à une enfant de 12 ans.

Effectivement, il y a eu des modifications à mon dossier. J'ai remplacé le mode analogique par le mode numérique. Lorsque j'ai téléphoné pour m'abonner — c'est drôle, mais cette fois-là j'ai immédiatement obtenu la communication — l'agente m'a expliqué que pendant un mois, j'aurais accès gratuitement à tous les canaux. Je n'aurais qu'à payer pour la location du décodeur et le service de base. De plus, aucuns frais d'installation n'étaient facturés, puisque j'étais déjà abonnée chez Vidéotron. Un mois plus tard, j'ai

téléphoné pour m'abonner au forfait libre service.

Ce sont les modifications apportées à mon dossier. Je ne vois vraiment pas comment Vidéotron peut justifier un coût de 30 \$. En effet, j'ai moi-même procédé au branchement du décodeur et la seule fois où un technicien est intervenu, c'était pour brouiller les canaux dont je ne voulais plus ; cette opération a pris cinq minutes. Avouez que ça fait cher de l'heure !

Les dirigeants de Vidéotron devraient cesser toute publicité où ils disent offrir des cadeaux, car il s'agit d'une publicité plus que trompeuse ! Pour ma part, je ne peux que me réjouir qu'il y ait de plus en plus d'entreprises qui offrent des services de câblodistribution. Parmi elles, il s'en trouvera sûrement une pour qui le client est encore important et je serai alors très heureuse d'être au nombre de ses clients.

Natalie Pinoteau
Anjou

Allez voir !

VOUS en avez ras le bol des interviews de « vedettes », vous n'aimez pas les téléromans ? Allez voir à télé-Québec. On y présente des émissions intelligentes, de bons documentaires ainsi que d'excellents films européens. Ce qui nous change des navets diffusés à TQS et à TVA, sans oublier Canal-Vie où la recette est souvent la même : une femme atteinte du sida donne naissance à un enfant difforme qui lui, sera battu par un père alcoolique, etc.

J'ai longtemps pensé que Télé-Québec nous coûtait cher pour rien, mais ils sont en train de me faire changer d'idée.

Jacqueline Maurice
Laval

FORUM

Vers un balayage libéral ?

De plus en plus, les élections canadiennes prennent l'allure de cinq ou six élections régionales

ALAIN PAQUET et LOUIS MASSICOTTE
Les deux auteurs enseignent respectivement au département de science économique de l'Université du Québec à Montréal et au département de science politique de l'Université de Montréal

LA SAISON électorale est revenue, et avec elle son cortège de sondages qui nous renseignent sur l'impact de la campagne sur les intentions de vote. Ces sondages nous permettent d'asseoir sur des bases moins intuitives nos prédictions quant à la répartition du vote populaire, mais chacun sait qu'en définitive, c'est la répartition des sièges qui compte.



Louis Massicotte

Et à une époque où trois provinces canadiennes, y compris la nôtre, sont gouvernées par des partis qui ont obtenu moins de voix que le principal parti adverse, il faut rappeler que le système peut fort bien produire des résultats absolument pervers.

D'où la question : à supposer que les sondages récemment publiés nous donnent l'heure juste, combien chaque parti obtiendrait-il de sièges ?

Méthode

Question difficile, puisque pour y répondre il faudrait réaliser des sondages dans chacune des 301 circonscriptions ! Aussi les spécialistes tentent-ils d'y voir un peu plus clair en effectuant des projections fondées sur les résultats de chaque circonscription à l'élection précédente, rajustés en fonction de l'évolution anticipée par les sondages dans chacune des régions.

On suppose que le mouvement prédit dans chaque région se répercutera de façon uniforme dans chaque circonscription. L'opération a des chances d'être confirmée par l'expérience si les partis qui se font la lutte sont les mêmes qu'à l'élection précédente, si le sondage sur lequel on s'est fondé était exact, et si l'évolution prédite dans les intentions de vote se fait sentir de façon assez uniforme dans le territoire. Tout cela fait bien des « si », mais dans l'état actuel de la technologie, c'est la seule voie ouverte aux analystes. L'opération réussit généralement assez bien : aux élections québécoises de 1998, par exemple, elle aurait prédit avec exactitude le nombre de sièges remportés par chaque parti.

Une élection canadienne prend de plus en plus l'allure de cinq ou six élections régionales, puisque les fortunes respectives des partis évoluent de façon bien différente d'une région à l'autre. Par exemple, en 1997, les libéraux essayèrent une raclee dans les Maritimes, tout en progressant au Québec. Il s'impose donc de procéder à des projections distinctes par région, ce que permettent les ventilations régionales révélées par les son-



Alain Paquet



Stockwell Day



Jean Chrétien

dages. Nous avons utilisé quatre sondages. L'enquête Ipsos-Reid réalisée du 5 au 12 octobre, et l'enquête Ekos réalisée du 21 septembre au 7 octobre, constituant pour les libéraux l'hypothèse optimale. Réalisées dans la foulée du décès de Pierre Trudeau, elles donnent au parti de Jean Chrétien 52 % et 50 % des voix respectivement, contre 20 % et 19 % à l'Alliance canadienne. Dans des

ÉLECTIONS 2000

sondages effectués durant la troisième semaine d'octobre et rendus publics vendredi, les deux mêmes instituts révèlent à l'échelle canadienne un tassement du vote libéral et une progression significative de l'Alliance. Les libéraux sont-ils sur le point de perdre leur mince majorité parlementaire ?

Résultats

PERFORMANCE ESComptÉE DES PARTIS SELON 4 SONdAGES RéCENTS				
Nombre de sièges à la Chambre des communes				
	Fin septembre - début octobre		3 ^e semaine d'octobre	
	Reid 1	Ekos 1	Reid 2	Ekos 2
PARTI LIBÉRAL	226	222	191	192
ALLIANCE CANADIENNE	34	35	61	59
BLOC QUÉBÉCOIS	35	36	38	46
PARTI CONSERVATEUR	3	2	2	2
NPD	2	5	6	1
AUTRES	1	1	1	1
TOTAL	301	301	301	301

Nos projections donnent les indications suivantes :

1. La victoire des libéraux pourrait être écrasante : nos calculs leur donnent entre 191 et 226 sièges. La poussée substantielle de l'Alliance ne menace pas pour l'instant la suprématie libérale.
2. En fait, l'Alliance pourrait bien reculer en dépit d'une percée importante dans le vote populaire : avec entre 34 et 63 sièges. Dans trois scénarios sur quatre, M. Day verrait diminuer le nombre de sièges hérités de Preston Manning.
3. Troisième constat : le Bloc a quelque chance de retrouver le statut d'opposition officielle perdu en 1997. Non que sa performance escomptée (entre 35 et 46 sièges) soit mirobolante. Mais un recul de l'Alliance pourrait lui faire perdre au profit du Bloc le deuxième rang aux Communes dans deux

cinq partis était majoritaire dans au moins une région. Cette balkanisation n'est pas près de disparaître. Selon les scénarios étudiés, elle serait réduite par le triomphe libéral. Par contre, les deux principaux partis d'opposition seraient tous deux confinés dans leurs terroirs respectifs, alors que les deux autres partis d'opposition à vocation plus nationale seraient presque écrasés.

La campagne est encore jeune, et le mot « volatilité » est devenu le maître mot des études du comportement électoral. Les électeurs conservent toujours - heureusement ! - le pouvoir de démentir les sondages. Bien des choses peuvent changer d'ici le 27 novembre : la percée de l'Alliance pourrait par exemple s'accélérer, et se faire sentir en Ontario. À défaut d'un tel tournant, la réélection des libéraux pourrait être triomphale.

Brise légère sur mer étale



LYSIANE GAGNON

Le chef allianciste Stockwell Day aura beau célébrer les bonnes nouvelles que lui apportent les sondages en se lançant avec les reporters qui suivent sa tournée dans de juvéniles batailles d'oreillers (oreillers d'avion, bien entendu), il est encore fort loin du 24, Sussex Drive.

Il est vrai que l'Alliance est le seul parti qui « bouge », sur la mer étale que constitue ce début de campagne électorale. D'après les divers sondages publiés le weekend dernier, c'est le seul parti à avoir gagné quelques points, alors que le Parti libéral a légèrement reculé.

Mais cela pourrait ne tenir qu'à la disparition de l'effet Trudeau. Durant les jours suivant la mort de l'ancien premier ministre, la cote du parti avait en effet remonté de quelques points. Elle est simplement retombée au niveau où elle était à la fin de l'été.

De fait, le PLC garde une avance considérable, sauf en Colombie britannique et en Alberta, qui sont les châteaux-forts de l'Alliance, sauf aussi au Québec, où les quelques points d'avance du PLC par rapport au Bloc ne se traduiraient pas en gains parce qu'une forte proportion de l'électorat libéral est concentré dans la région métropolitaine.

Il reste que le PLC fera, au Québec, le plein des votes fédéralistes, ce qui est loin d'être négligeable. Les votes fédéralistes qui étaient allés à Jean Charest en 1997 iront cette fois aux libéraux.

Dans l'Ouest, le PLC sera le refuge de nombre d'électeurs néo-démocrates terrorisés par la montée de l'Alliance et qui ne peuvent plus compter sur un NPD en voie de disparition. En Colombie britannique, le NPD fédéral subira les contre-coups des mésaventures du cousin provincial. L'impopularité du gouvernement néo-démocrate, noyé sous les scandales de l'ère Glen Clark, va accélérer la débâcle du NPD et donc profiter directement aux libéraux.

Quant aux provinces atlantiques, elles ont été littéralement achetées par le gouvernement Chrétien, qui y a déversé une manne de subventions et de cadeaux divers, notamment des amendements au régime d'assurance-emploi qui profiteront aux pêcheurs. Le PLC y retrouvera probablement sa position dominante d'antan.

Mais surtout, en Ontario, qui constitue le principal terrain de bataille de cette campagne, le PLC conserve toujours une avance écrasante, de 58 % par rapport à 26 % pour l'Alliance selon la firme Ekos, et de 52 % (Alliance : 27 %) selon la firme Compas.

Même dans la région 905 (la banlieue torontoise qui a propulsé les conservateurs de Mike Harris au pouvoir), le PLC garde une avance considérable, avec, selon Compas, 62 % des intentions de vote, l'Alliance n'en recueillant que 24 %.

Il semble d'ailleurs que l'entourage du premier ministre Harris, sur lequel l'Alliance comptait désespérément, soit assez réticent à s'investir dans la campagne de Stockwell Day. Il en serait peut-être allé autrement si Tom Long, le favori de l'Establishment conservateur ontarien, avait remporté la course au leadership.

■ ■ ■

Le momentum dont paraît jouir M. Day n'est quand même pas négligeable, surtout du point de vue psychologique.

Alors que ce pauvre Joe Clark et cette bonne Alexa McDonough se débattent sur des radeaux en train de couler et que les libéraux s'inquiètent du peu d'enthousiasme de leurs militants de la base, M. Day, en ce début de la deuxième semaine de la campagne, est le seul chef à avoir le vent dans les voiles. Même s'il ne s'agit que d'une toute petite brise, l'effet est le même.

Reste à savoir si cette brise s'accroîtra, ce qui à la limite pourrait aboutir à un gouvernement libéral minoritaire, ou s'il ne s'agit que d'un coup de vent passager dû à l'effet-surprise provoqué par l'apparition d'un visage neuf sur une scène politique encombrée de has-been.

M. Day incarne effectivement le seul élément un peu excitant de la campagne, celui qu'on a envie de voir aller parce qu'il vient d'arriver, alors qu'on sait par coeur ce que les autres ont à nous dire. Le problème des quatre autres chefs n'est pas tant qu'ils traînent dans le décor depuis longtemps, c'est qu'aucun d'eux n'a assez d'envergure ou de charisme pour compenser pour le facteur usure.

M. Day bénéficie aussi, paradoxalement, de la mauvaise réputation que lui ont fait Jean Chrétien et cie.

En le dépeignant systématiquement comme un suppôt de Satan prêt à précipiter le Canada dans les ténèbres, les adversaires de Stockwell Day ont forcé la note... et les électeurs ont été surpris de découvrir que M. Day n'était pas l'abominable homme des neiges qu'on leur avait décrit. Ce dernier, faut-il dire, s'est empressé, sitôt élu à la tête de l'Alliance, de mettre la pédale douce sur ses positions les plus controversées.

C'était évidemment à prévoir, et il faudrait être bien naïf pour croire que Stockwell Day, ce fondamentaliste impénitent, s'est métamorphosé du jour au lendemain en un politicien centriste.

Même sous son nouveau vernis électoral, l'Alliance reste à l'extrême-droite de l'échiquier politique canadien, et les mêmes sondages qui montrent une légère montée de l'Alliance indiquent que c'est le PLC qui continue de refléter les valeurs de la majorité.

À l'heure actuelle, en tout cas, une majorité de Canadiens se propose d'aller voter libéral, mais sans enthousiasme. Les sondages montrent en effet que si l'on fait davantage confiance à M. Chrétien qu'à M. Day pour gouverner le pays, l'image du premier inspire aujourd'hui de la lassitude, voire de l'hostilité, même parmi les électeurs libéraux.

Une bien mince consolation

Le cadet de la famille Lanctôt écrit au fils de l'ancien ministre Pierre Laporte, assassiné par le FLQ en 1970

ALAIN LANCTÔT
L'auteur est le frère des ex-féligistes Louise et Jacques Lanctôt qui ont participé à l'enlèvement de James Richard Cross, en 1970.

Monsieur Jean Laporte,

IL M'EST IMPOSSIBLE de m'excuser pour la mort de votre père. Il m'est impossible de m'excuser pour les actes du FLQ. Il m'est impossible de m'excuser pour la peine et la souffrance que vous avez subies. Il m'est impossible... Il m'est impossible ! Il m'est impossible, car j'avais moi aussi, tout comme vous, onze ans en octobre 70. Il m'est impossible, car moi aussi j'ai souffert en silence. Il m'est impossible, car tout comme vous, j'ai perdu, non physiquement, mais psychologiquement toute ma famille. Toute ma famille, car depuis ma tendre enfance ils m'ont tout caché. Toute ma famille, car ils m'ont menti depuis le tout début.

Il m'est donc possible de comprendre toute la peine et la souffrance que vous avez vécues. Il m'est donc possible de comprendre votre incompréhension envers les raisons et motifs des actes du FLQ. Il m'est donc possible de comprendre la perte que vous avez subie. Il m'est donc possible... Donc possible ! Il m'est donc possible de comprendre toute l'amertume qui vous habitait lors de votre passage à « Maisonneuve à l'écoute » diffusé sur RDI ce soir.

Bien sûr, mon frère Jacques et ma soeur Louise n'ont pas kidnappé et tué votre père. Bien sûr, je n'ai pas kidnappé et tué votre père. Bien sûr, mon frère et ma soeur n'ont pas kidnappé et tué toute ma famille. Bien sûr... Bien sûr ! Bien sûr, ils n'ont rien fait de tout cela. Mais pire encore, ils ont sans le savoir été les maîtres-d'oeuvre de tout ce



Alain Lanctôt

fiasco pseudo-révolutionnaire qui vous hante tout comme moi depuis trente ans,

Trente ans à se faire demander « Es-tu le fils de ? Es-tu le frère de ? ». Trente ans à se demander « Pourquoi ? » Trente ans à se demander « Comment ? » ? Trente ans....Trente ans ! Trente ans, y avez-vous

pensé ? Y ont-ils pensé ? J'en doute profondément. Je doute qu'un jour ils avouent leurs erreurs. Je doute qu'un jour ils avouent leurs remords, Mais je ne doute pas que leur réponse sera cinglante.

Malgré l'absence, le manque, la perte de votre père, vous avez un net avantage sur moi. Celui d'avoir de bons souvenirs. Je vous envie. Je vous envie, car les seuls souvenirs que j'ai sont ombres, tristes, tachés de mensonges et de silences. Ma famille ne me manque pas, leurs mensonges ne me manquent pas. Triste vérité !

Je suis persuadé que tout comme moi, plus jeune vous rêviez secrètement, silencieusement que toute cette merde, cette pseudo-libération n'ait jamais eu lieu. Je suis persuadé que tout comme moi, vous rêviez d'une famille Normale ; une famille où le bonheur côtoie la vérité, où la simplicité côtoie le paisible, où le bonheur côtoie LE bonheur. Mais l'histoire restera histoire, et l'histoire a façonné malgré nous Nos bonheurs. En ce qui me concerne, j'ai trouvé mon Bonheur et je vous en souhaite autant.

Cette lettre, j'en suis conscient, est une bien mince consolation puisqu'il m'est impossible de m'excuser pour des actes que je n'ai, non seulement pas commis, mais que j'ai moi-même vécu silencieusement enfermé dans mes souffrances tout comme vous. Je souhaite seulement vous apporter une peu de compréhension et un peu de support, car malgré le fait d'en avoir longuement parlé avec des amis de confiance, malgré les nombreuses nuits à discuter, à échanger avec toutes sortes de personnes sur le sujet, malgré les entrevues données, malgré les livres et les lettres publiées, malgré le temps qui a passé, je suis convaincu que tout comme moi, la blessure qui vous habite restera à jamais.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

31 octobre 2000

Page A20 manquante